

Rapport d'accessibilité 2022



© Olivier Drilhon



Mairie de Niort CS 58755 - 79027 NIORT Cedex

Tél : 05 49 78 78 25

handicap@mairie-niort.fr www.vivre-a-niort.com



Table des matières

Rapport d'accessibilité 2022	0
Crédits photos	4
Introduction :	5
Niort : La solidarité entre générations : un élément fondamental de la politique municipale.....	5
1. Bilan d'étape de l'Ad'AP de la Ville de Niort	7
1-1 Rappel du contexte	7
1-2 Coût.....	8
1-3 Etudes et travaux dans le cadre de l'Ad'AP.....	8
1-4 Etat d'avancement de l'Ad'AP en chiffres	10
1-4-1 Global.....	10
1-4-2 Détails par secteur.....	11
1-5 Communication sur la politique d'accessibilité menée en concertation avec les partenaires économiques.....	15
1-6 Formation des agents d'accueil	15
1-6.1 Objectifs généraux	16
1-6.2 Thèmes 2022	16
1-7 Registre d'accessibilité.....	17
2. Recensement des ERP accessibles	17
2-1 Liste réglementaire	17
2-2 Cartographie des ERP accessibles.....	18

3- Les actions en faveur de l'inclusion..... 19

3-1-1	Point travaux et études programmés en 2022 sur les espaces publics ..	19
3-1-2	Concertation sur le volet accessibilité des travaux sur l'espace public .	20
3-1-2-1	<i>Ilot Denfert-Rochereau</i>	21
3-1-2-2	<i>Projet de requalification de la Place Martin Bastard et de la rue de l'Hôtel de ville</i>	22
3-1-2-3	<i>Opération de requalification du Boulevard Main</i>	25
3-1-3	Intégration de l'accessibilité dans des programmes cohérents	29
3-1-4	Concertation pour l'amélioration de la signalétique.....	34
3-1-5	Le guide de recommandations pour un document accessible	35
3-1-6	Affiche réunion accessible	36
3-1-7	Mise à jour du guide de l'exercice du droit de vote.	36
3-2-1	Rappel du contexte	38
3-2-2	Handic'apte, FIPHFP et organismes extérieurs	39
3-2-3	Accueil de stagiaires en situation de handicap	42
3-2-4	Participation au DuoDay.	43
3-2-5	Exposition photos témoignages « Différent comme tout le monde ». ...	43
3-2-6	L'accueil des enfants en situation de handicap (ESH)	44
3-2-7	Le sport, un élément d'inclusion sociale	49
3-2-7-1	Le handisport et le sport adapté.....	50
3-2-7-2	Le sport et l'activité physique pour tous	51
3-2-7-3	Niort « Terre de jeux 2024 »	54
3-2-7-4	La Ville met à l'honneur ses sportifs	55
3-2-8	Une politique culturelle pour tous.....	55
3-2-8-3	<i>Festival de polar : Regards noirs</i>	56
3-2-8-4	<i>Eté culturel</i>	58
3-2-8-5	<i>Expositions</i>	61

3-2-8-6 Festival 4 ^{ème} mur.....	62
3-2-9 Participation à la nouvelle maquette Intradoc	62
3-2-10 « Parcours accueil accessibilité » (PAA).....	62
3-2-11 La démarche qualité relations usagers :	66
3-2-12 Animations pédagogiques d'éducation à l'environnement.	69
3-2-13 Animations du patrimoine et inclusion.....	70
3-2-13-1 Découverte des îlots de fraîcheur le long de la Sèvre niortaise	71
3-2-13-2 Inviter les niortais à faire découvrir leur patrimoine privé : les « Belles demeures niortaises »	71
3-2-13-3 Lutter contre les violences faites aux femmes	72
3-3-1 Faire connaître les situations de handicap	74
3-3-2 Développer les partenariats	75
3.3.2.1 Avec les acteurs de la santé sur le territoire	75
3.3.2.1.1 La semaine des petits déjeuners.....	75
3.3.2.1.2 Le contrat local de santé (CLS).....	76
3.3.2.1.3 Le conseil local de santé mental (CLSM)	77
3.3.2.1.4 Partenariat avec le Centre Hospitalier de Niort	79
3.3.2.2 Avec les acteurs du développement durable	82
3.3.2.2 Avec les acteurs de la biodiversité	84
3.3.2.3 Pour la participation aux évènements de sensibilisation	86
3.3.2.3.1 Journée mondiale de l'autisme : le 2 avril	86
3.3.2.3.2 Salon de L'ETP (Education thérapeutique du patient)	86
3.3.2.4 Avec les associations.....	87
3.3.2.5 Avec les instituts médico-sociaux	89
3.3.2.6 Avec l'office de tourisme Niort –Marais poitevin.....	89
3-3-3 Soutien des services municipaux et des acteurs associatifs, ou institutionnels ayant des pratiques inclusives.....	89

4	L'activité de la SCDA et de la commission communale d'accessibilité	92
4-1	Préambule.....	92
4-2	Composition et rôle de la SCDA	93
4-3	Composition et rôle de la commission communale d'accessibilité	93
4-4	Activités 2022.....	94
5-L	L'activité de la Commission communale pour l'accessibilité.....	99
5-1	Composition et rôle	99
5-2	Activités 2022.....	100
6-	Autres activités de la mission.....	101
6-1	Faciliter l'accès aux équipements publics	101
6-2	Protection des données et fracture numérique	102
7-	Perspectives d'avenir	102
8-	Glossaire	103
9-	Annexes.....	105

Crédits photos

Atelier du trait, Phytolab, Bruno Derbord, Darri, Olivier Drilhon, direction de l'espace public, Peter Mauduit, Vivre à Niort, service culture, Unis Cité, missions valorisation du patrimoine historique et accessibilité – inclusion.





Introduction :

Niort : La solidarité entre générations : un élément fondamental de la politique municipale.

Le principe de solidarité repose sur l'interdépendance des relations entre les individus d'une même communauté. Leur rapport se définit par des intérêts communs et des bénéfices réciproques. La solidarité implique bienveillance et volonté d'agir pour le bien commun.

Le réseau fraternel en est un exemple, créé par le CCAS, il est constitué de bénévoles qui s'engagent à passer régulièrement un peu de temps avec une ou plusieurs personnes âgées ou en situation de handicap afin de leur tenir compagnie. La mise en place d'un registre nominatif des personnes vulnérables en cas de fortes chaleurs en est un autre. Âgées ou en situation de handicap, et résidant à leur domicile, les personnes sont contactées en cas d'alerte canicule afin de prendre de leurs nouvelles, d'évaluer leur état de santé et, si la situation l'exige, envoyer à leur domicile une équipe de la Protection civile.

La Ville attachée à l'accessibilité pour tous s'engage aux côtés des partenaires institutionnels et associatifs dans une démarche en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Cet engagement date de 2013, avec l'adoption à l'unanimité du conseil municipal de la **Charte Ville handicap**. L'**accessibilité** c'est l'affaire de tous, elle **concerne tous les aspects de la vie : petite enfance, école, déplacement, logement, santé, emploi, accès aux sports, à la culture et aux loisirs**. <https://www.vivre-a-niort.com/services-publics/handicap/laction-de-la-ville/index.html>

Niort fait partie des villes françaises pionnières à proposer une démarche globale de développement durable. La feuille de route niortaise fixe 8

grands défis dont celui d'affirmer Niort en tant que ville solidaire aux pratiques inclusives avec l'objectif de rendre la Ville 100% accessible pour tous sur le périmètre des ERP et des IOP.

https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/mairie/developpement_durable/Niort2030/FDR_niortaise_presentation.pdf

Pour ses établissements recevant du public (ERP) et ses installations ouvertes au public (IOP), la Ville continue la mise en œuvre des travaux prévus à son Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP).

Cette année, plusieurs études de travaux sur l'espace public sont en cours, avec une ambition environnementale, elles visent à créer des liens entre le centre-ville et les quartiers, notamment dans les secteurs Pontreau Denfert-Rochereau, la gare, la place Martin-Bastard ou encore le boulevard Main.

La Ville propose également une programmation estivale riche et variée pour offrir à tous les niortais des moments de loisirs et de découverte.

En relation avec les services concernés, la mission accessibilité inclusion, poursuit les échanges avec les acteurs de l'accessibilité sur le territoire et plus particulièrement avec les membres de la Commission communale pour l'accessibilité (CCA). Au cours de l'année cinq rencontres sont organisées.

« Tous les hommes dépendent les uns des autres. La solidarité humaine est la condition nécessaire à l'épanouissement de tout individu. »

Erich Fromm - Homme politique, Humaniste, Psychanalyste, Scientifique (1900 - 1980)

1. Bilan d'étape de l'Ad'AP de la Ville de Niort

1-1 Rappel du contexte

Pour l'élaboration de l'Ad'AP, la Ville de Niort a choisi de mener une démarche associant les acteurs du territoire en concertation avec les représentants des commerçants et des acteurs économiques. Les techniciens municipaux ont travaillé avec les Directions de la collectivité utilisatrices des ERP et les représentants des associations de personnes en situation de handicap. C'est leurs expertises, et notamment l'analyse des déplacements, de l'usage quotidien, qui a déterminé les priorités du calendrier.

- Le 23 septembre 2015, la ville a déposé en préfecture son Ad'AP. Elle s'engage à rendre accessibles, d'ici à 2024, ses 196 établissements recevant du public et ses 23 installations ouvertes au public.
- Le 7 décembre 2015, arrêté préfectoral d'approbation de l'Ad'AP de Niort. Il s'échelonne entre 2016 et 2024 : période 1 (2016-2018) ; période 2 (2019-2021) ; période 3 (2022-2024).
- Le bilan à mi-parcours de l'Ad'AP est transféré à M. Le Préfet des Deux-Sèvres en début d'année 2021. Le bilan complet est accessible sur le site du Vivre à Niort : https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/services_publics/handicap/rapport_du_bilan_a_mi-parcours_de_l_Ad_AP.

1-2 Coût

En 2015, le budget total estimé de l'Ad'AP est évalué à 10 409 255 €. Le montant des études représentait 20% du coût total des travaux.

Des études réalisées en interne entraînent une économie de 105 000 €. La délibération du 17 décembre 2018, modifie le patrimoine de l'Ad'AP pour un montant de 794 289 € soit un budget réévalué à 9 509 255 €.

Plusieurs mises aux normes en matière d'accessibilité sont réalisées dans le cadre d'opérations d'aménagements global de certains sites et non dans le cadre de l'opération Ad'AP spécifiquement (Port Boinot, Crèche du mûrier, CSC Centre, projet Îlot Denfert Rochereau...) ou font l'objet de mesures dérogatoires spécifiques (mezzanines salles de sport, église de Souché ...). La délibération du 21 novembre 2022 (*Annexe 1 Délibération n° D-2022-380*) ajuste les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) avec une réduction de 2 895 146,48 € soit un budget réévalué à 6 614 108, 52 €.

1-3 Etudes et travaux dans le cadre de l'Ad'AP

Annexe 2 Point d'étape Ad'AP au 31/12/22)

En 2022, l'Ad'AP est dans sa dernière période de mise en accessibilité des bâtiments dits « complexes » nécessitant des avis (ex ; ABF (Architectes des bâtiments de France), des concertations (ex : le Diocèse) et des arbitrages politiques. L'instruction des dossiers est longue.

Etudes en cours

- Groupes scolaires ; Michelet maternelle et élémentaire, Mermoz élémentaire, Ferdinand Buisson, Brizeaux élémentaire, aménagement des accès Pierre de Coubertin.
- Service public ; Emile Bèche.
- Secteur cultuel ; Cimetière de Souché.
- Sport ; stade de St Liguair.
- Espace public ; sanitaire public Jardin public Camille Richard.
- Secteur économique ; aérodrome Espace Max Melin.

Travaux en cours

- Groupe scolaire élémentaire ; George Sand.

<https://www.vivre-a-niort.com/actualites/dernieres-infos/la-ville-a-inaugure-sa-nouvelle-ecole-durable-george-sand/index.html>

- Ascenseurs des 4 groupes scolaires élémentaires ; Emile Zola, Jean Jaurès, Louis Aragon et Pierre de Coubertin.
- Service public ; Hôtel administratif signalétique.
- Sport ; salle de sport de Villersexel.
- Cultuel ; églises de St Florent et de Souché, le Temple.

Travaux terminés

- Groupes scolaires ; Brizeaux maternelle, Ferdinand Buisson maternelle, Jacques Prévert, Aragon maternelle, Zola maternelle, Ferry maternelle.
- Sport ; salle de sport de Pissardant, piste BMX, Centre départemental de tennis, boulodrome, centre équestre, golf, hippodrome.

Mise à jour du patrimoine de la Ville (en cours)

En attente de décisions ; modification de classement (locaux du 7 rue du mûrier), projet de reconstruction (stade Jean Adolphe) réhabilitation (salle omnisport Bara)...

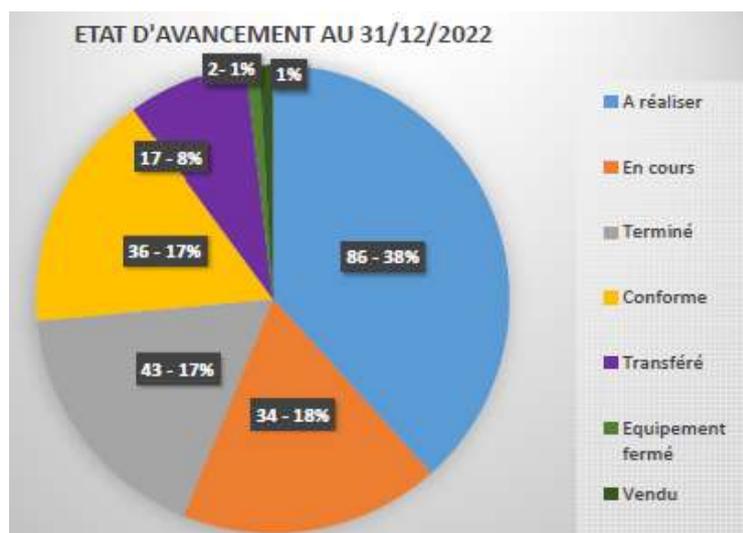
1-4 Etat d'avancement de l'Ad'AP en chiffres

1-4-1 Global

Au 31 décembre :

- 60 % des ERP de patrimoine de la Ville de Niort sont mis en accessibilité, en cours ou transférés.
- 2 équipements sont fermés
- 2 vendus

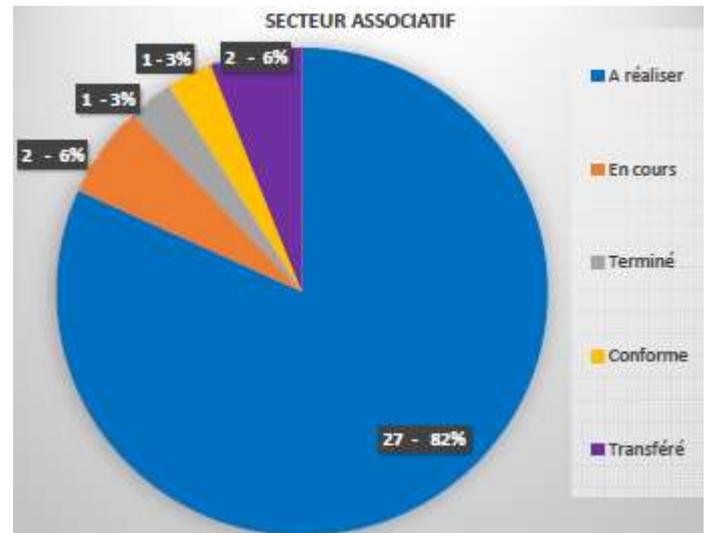
GLOBAL au 31/12/22	
A réaliser	84
En cours	39
Terminé	38
Conforme	36
Transféré	18
Equipement fermé	2
Vendu	2
Total	219



1-4-2 Détails par secteur

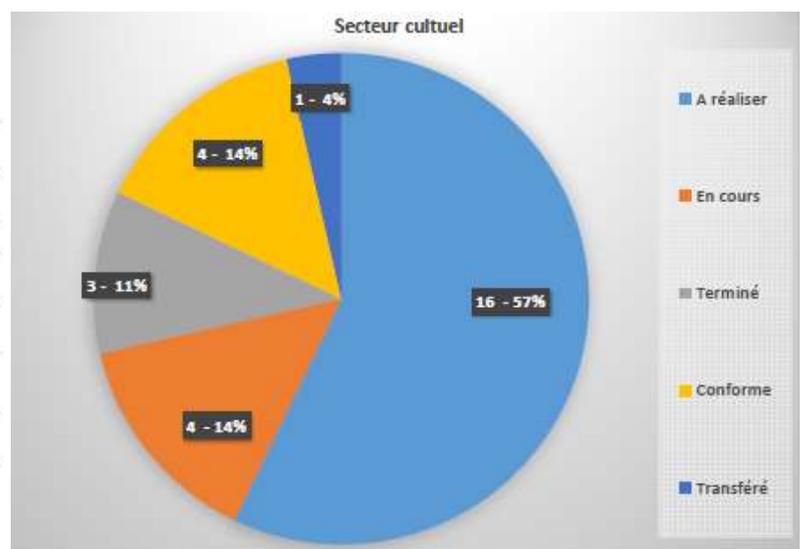
Secteur associatif

ETAT D'AVANCEMENT au 31/12/22- Secteur Associatif	
A réaliser	27
En cours	2
Terminé	1
Conforme	1
Transféré	2
Total	33



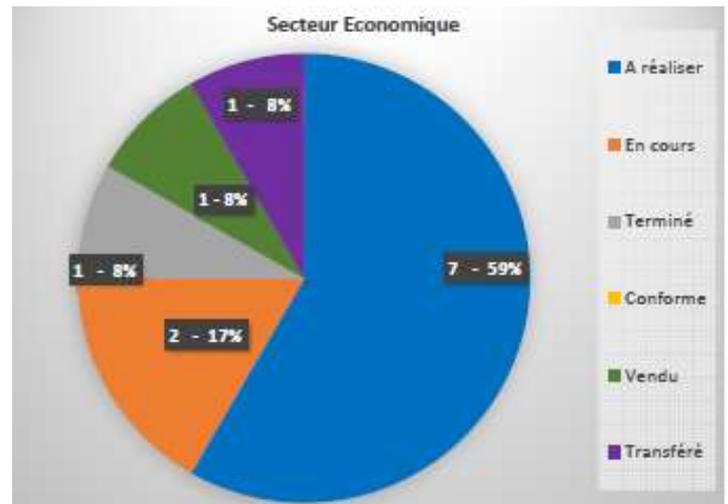
Secteur culturel

ETAT D'AVANCEMENT au 31/12/22 - Secteur culturel -	
A réaliser	16
En cours	4
Terminé	3
Conforme	4
Transféré	1
Total	28



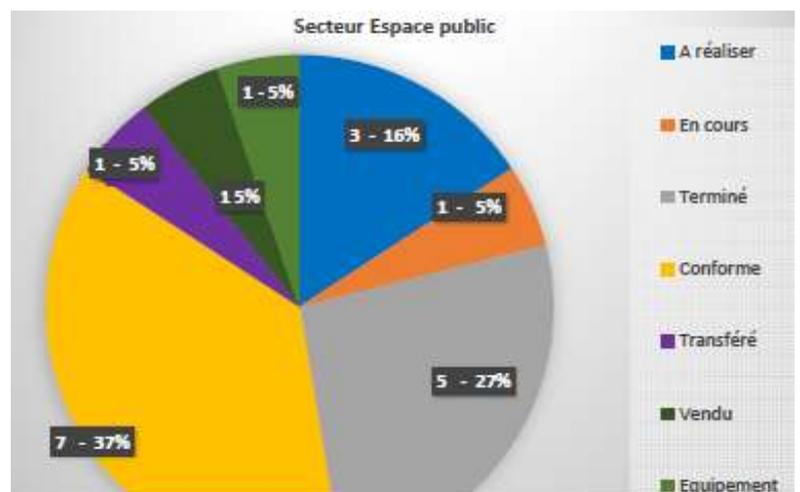
Secteur économique

ETAT D'AVANCEMENT au 31/12/22 - Secteur Economique -	
A réaliser	7
En cours	2
Terminé	1
Conforme	0
Vendu	1
Transféré	1
Total	12



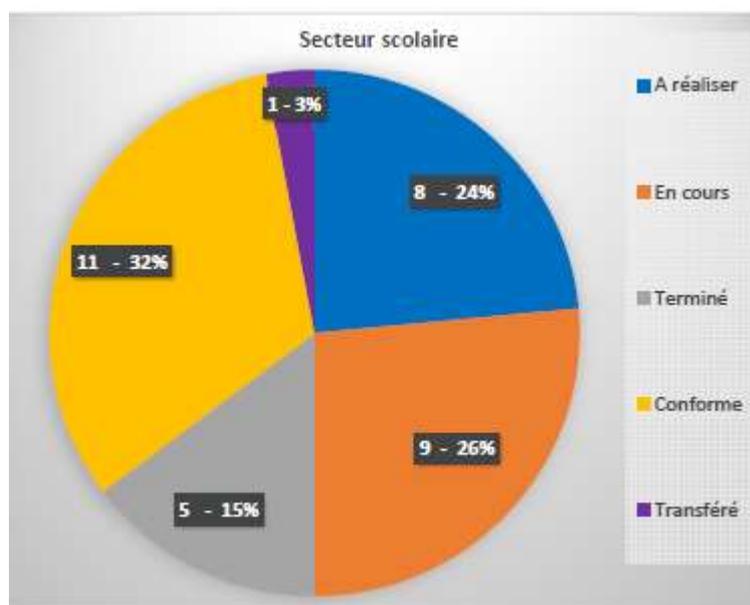
Secteur espace public

ETAT D'AVANCEMENT au 31/12/22 - Espace public -	
A réaliser	3
En cours	1
Terminé	5
Conforme	7
Transféré	1
Vendu	1
Equipement fermé	1
Total	19



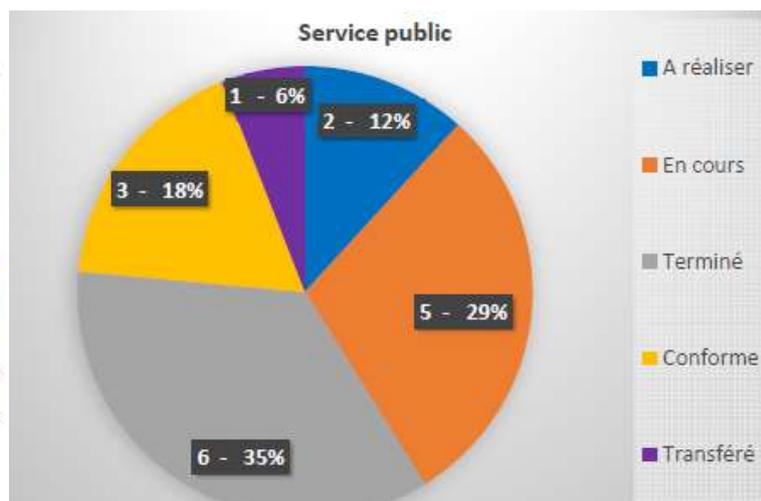
Secteur scolaire

ETAT D'AVANCEMENT au 31/12/22 - Secteur scolaire -	
A réaliser	8
En cours	9
Terminé	5
Conforme	11
Transféré	1
Équipement fermé	0
Total	34



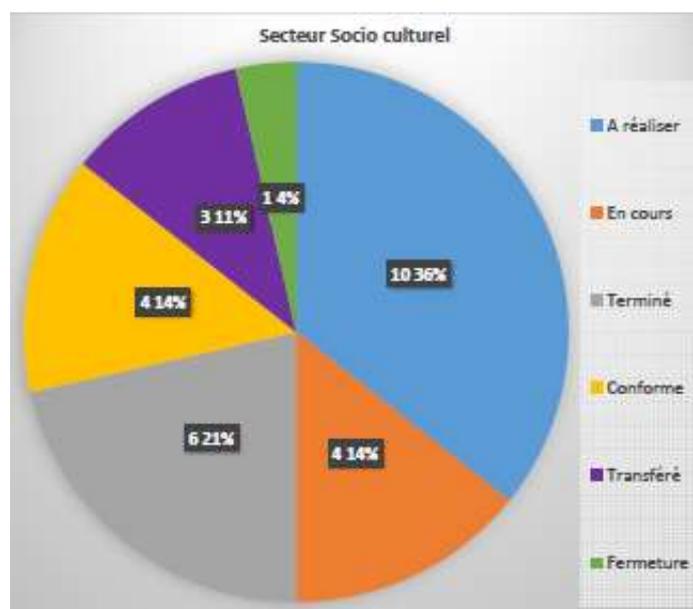
Service public

ETAT D'AVANCEMENT au 31/12/22 - Service public -	
A réaliser	2
En cours	5
Terminé	6
Conforme	3
Transféré	1
Total	17



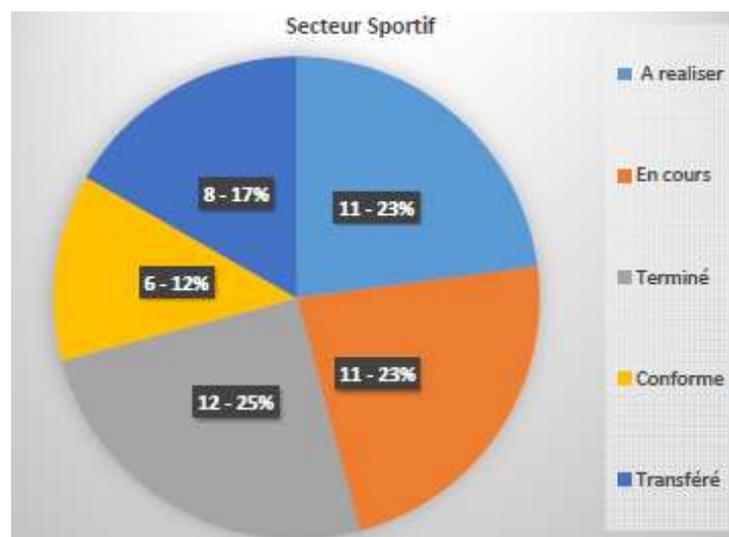
Secteur socio culturel

ETAT D'AVANCEMENT au 31/12/22 - Secteur Socio culturel -	
A réaliser	10
En cours	4
Terminé	6
Conforme	4
Transféré	3
Fermeture	1
Total	28



Secteur sportif

ETAT D'AVANCEMENT au 31/12/22 - Secteur sport -	
A réaliser	11
En cours	11
Terminé	12
Conforme	6
Transféré	8
Total	48



1-5 Communication sur la politique d'accessibilité menée en concertation avec les partenaires économiques

Afin de structurer les engagements de la Ville de Niort et de son CCAS en matière de handicap, le Conseil municipal a adopté :

- Le 14 octobre 2013, la « **Charte Ville handicap** ». Elle constitue la feuille de route en identifiant des priorités d'actions dans différents champs des politiques publiques : accessibilité des ERP, des espaces publics, sport, éducation, emploi, sensibilisations interne et externe au handicap.
- Le 25 novembre 2019, la **Feuille de route niortaise vers les objectifs de développement durable (ODD)**. Focus sur le défi 7, sous objectif 7.1.2 – Rendre la Ville plus accessible.

Les membres de la CCA de la Ville de Niort et les représentants des acteurs économiques sont régulièrement consultés sur les avancées et les difficultés rencontrées dans le cadre du suivi des travaux de l'Ad'AP de la Ville.

L'Agglo du niortais est également consultée afin notamment de définir les modalités de mise en accessibilité des établissements partagés avec les services de la Ville de Niort.

1-6 Formation des agents d'accueil

Depuis 2018, la Ville de Niort met en place un programme de formation évolutif, créé sur mesure pour les agents d'accueil. Il est intitulé « Parcours accueil accessibilité ». (*Annexe 3*)

En 2022, les ateliers sont co-construits par le Chargé de formation DRH, la Responsable Accueil général et demandes de proximité et la Mission accessibilité – inclusion avec les acteurs de l’accessibilité sur le territoire, associations, partenaires publics et privés qui travaillent au développement de la participation active des personnes en situation de handicap. Cette expérience originale sera présentée aux professionnels lors d’une web conférence sur la plateforme Idealconnaissance en juin 2023.

1-6.1 Objectifs généraux

- Permettre l’accès de tous les usagers au service public.
- Favoriser la participation des PSH : chaque personne doit être considérée comme un citoyen à part entière, quel que soit son degré d’autonomie.
- Disposer d’un accueil adapté et de qualité : appréhender les difficultés de communication et de comportement que peuvent avoir des personnes ayant des difficultés d’élocution et/ou de compréhension - Troubles du spectre autistique, troubles mentaux, neurologiques, auditifs et visuels.
- Mettre en place une écoute adaptée, savoir adapter sa communication verbale et non verbale.

1-6.2 Thèmes 2022

63 agents ont suivi la formation sur 15 demi-journées, 2 thèmes abordés :

- Accueil des personnes atteintes de TSA ; 2 séances de sensibilisation et 1 séance d'approfondissement avec ALEPA, 4 ateliers au GEM TSA Pierre de Lune.
- Accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées avec France Alzheimer 79 ; 2 séances de sensibilisation et 6 ateliers - équithérapie, café mémoire et balades conviviales.

1-7 Registre d'accessibilité

Le registre public d'accessibilité est un document unique, obligatoire mentionnant les dispositions prises pour permettre à tous, quel que soit son handicap, de bénéficier des prestations délivrées dans un établissement.

Son contenu, ses modalités de diffusion et sa mise à jour sont précisés par un arrêté du 19 avril 2017. Il est accessible sur le site du Vivre à Niort.

<https://www.vivre-a-niort.com/fr/services-publics/handicap/registre-daccessibilite/index.html>

2. Recensement des ERP accessibles

2-1 Liste règlementaire

Rappel : En application de l'article L2143-3 du Code général des collectivités territoriales, la CCA recense les ERP situés sur le territoire

de la ville de Niort, déclarés accessibles et ceux dont la mise en accessibilité est prévue. Seuls sont pris en compte les ERP ayant transmis les documents à la mission accessibilité-inclusion.

La liste est régulièrement mise à jour sur le site Vivre à Niort ;

https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/services_publics/handicap/Liste_alpha_ERP_Ad_AP_et_attestations_access.pdf

2-2 Cartographie des ERP accessibles

La cartographie concerne les ERP ayant déposé une attestation d'accessibilité (sur l'honneur ou par l'intermédiaire d'un contrôleur agréé). Ils sont classés par catégorie.



La cartographie est régulièrement mise à jour sur les sites Internet de la Ville de Niort et de la Communauté d'agglomération du niortais :

<https://caniortais.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=5a34c067e0294bca9b9ebba8a55499cd>

3- Les actions en faveur de l'inclusion

Rappel : Les détails des engagements de la Ville de Niort et de son CCAS en matière de handicap sont structurés par la charte « Ville Handicaps ». Elle décline de manière opérationnelle les actions à mettre en place, afin de prendre en compte le handicap et l'accessibilité au sein des différentes politiques municipales. Elle propose une stratégie globale avec des actions visibles par l'ensemble des niortais ; accessibilité, éducation, sport, culture, information, sensibilisation... et des actions à mettre en place en interne.

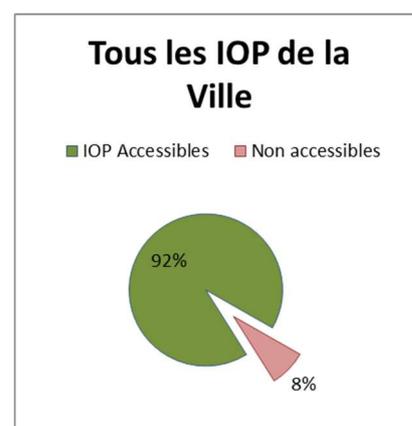
3-1 Axe 1 de la charte : Pour une ville accessible à tous

3-1-1 Point travaux et études programmés en 2022 sur les espaces publics

Rappel : La Ville de Niort poursuit la mise en accessibilité des IOP. Les IOP correspondent à l'itinéraire entre le bâtiment et la case de stationnement adaptée, ou l'arrêt de bus, le plus proche.

- **Le taux d'accessibilité des IOP de la Ville est de plus de 90 %.**

Source : Direction de l'Espace public Ville de Niort



- **Chantiers 2022** ayant contribué à l'amélioration de l'accessibilité sur la ville : (*Annexe 4*)
 - Groupes scolaires élémentaires : parvis Pierre de Coubertin et Jean Mermoz.
 - Parvis lycée Gaston Barré.
 - Création d'une liaison piétonne sur le parking du Moulin du Milieu.
 - Mise aux normes des cheminements piétons : rues Saint Symphorien et Baujet

Remarque : le contentieux est toujours en cours avec l'entreprise ayant réalisé les travaux de mise en accessibilité de la Place de la Brèche.

- **Stationnement PMR**

1 302 cases PMR (+ 98 par rapport à 2021) dont :

- 633 cases aux normes (+ 69)
- 41 non réglementaires (- 21)
- 628 privées (+ 48)

3-1-2 Concertation sur le volet accessibilité des travaux sur l'espace public

Les membres de la CCA sont informés régulièrement des travaux programmés sur l'espace public. Ils formulent des remarques sur l'accessibilité des projets.

3-1-2-1 Ilot Denfert-Rochereau

Le programme de requalification et de réaménagement de l'îlot Denfert-Rochereau présenté à la CCA du 5 juillet 2021 porte sur les places Denfert-Rochereau et de Strasbourg ainsi que sur la cour intérieure utilisée par le centre socioculturel (CSC) Grand Nord.

Pour le moment pas de projet sur l'immeuble de l'ancien restaurant non réutilisé actuellement.

Informations sur le site du Vivre à Niort:

<https://www.vivre-a-niort.com/actualites/dernieres-infos/ilot-denfert-rochereau-un-amenagement-durable/index.html>



3-1-2-2 Projet de requalification de la Place Martin Bastard et de la rue de l'Hôtel de ville

<https://www.vivre-a-niort.com/cadre-de-vie/grands-projet-ville-agglo/projet-secteur-de-lhotel-de-ville/index.html>

L'avant-projet de requalification de la place Martin-Bastard et de la rue de l'Hôtel de Ville est présenté aux membres de la CCA lors d'une réunion extraordinaire le 25 novembre 2021, avant la réunion publique du 29 novembre et le passage en conseil municipal du 14 décembre.

Les membres présents estiment qu'il n'y a pas eu de concertation lors de l'étape de l'avant-projet de réaménagement et émettent de nombreuses remarques (*voir rapport d'accessibilité 2021 pages 18 à 22*).

https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/services_publics/handicap/rapport2020/Rapport_2021_-_MAJ.pdf

Point aménagement :

A l'ordre du jour de la CCA du 7 juin (*Annexe 5 « Compte-rendu de la CCA du 7 juin*)

Rappel du contexte et des objectifs du projet :

- Mise en valeur du bâtiment de l'Hôtel de ville et transformation de la Place Martin Bastard en un lieu de convivialité.
- Végétalisation de l'espace (îlot de fraîcheur).
- Favoriser les mobilités douces et la circulation des piétons.

3 sujets importants pour les membres de la CCA :

- Matériaux utilisés.
- Places de stationnement.
- Plate-forme PMR ; le projet initial s'arrête aux marches de L'Hôtel administratif. Les membres de la CCA demandent l'étude d'une rampe avec paliers de repos.

Lors de la réunion du 13 septembre, les membres de la CCA proposent un **projet d'étude d'une rampe en spirale, en « S » type hélicoïdale** dont l'empiètement est moindre que celui d'une rampe « droite » de 53 m de longueur pour compenser le dénivelé de 2,10 m. (*Annexe 6 « Comptendu de la CCA du 13 septembre »*)

Synthèse des remarques émises par la CCA

- Les vélos à contre sens posent problème, ils ne klaxonnent pas créant des difficultés pour les déplacements des personnes aveugles et déficientes visuelles.
- **Prévoir du mobilier d'assise avec dossier.**
- Dans l'aménagement paysager ; éviter les arbres à fort potentiel allergisant (bouleau, charme, tilleul, cyprès, acacia...) et avec beaucoup de feuilles tombant à l'automne → risque de chutes.
- **Prévoir des pavés circulables sans soubresauts.**
- Délimiter les espaces avec des matières différentes pour permettre aux aveugles et déficients visuels de se repérer dans l'espace.
- Problèmes d'accès à la cité administrative et au marché suite à la diminution des places de stationnement et notamment celles pour les PMR, déjà insuffisantes actuellement.

- **Difficulté d'accès à la plateforme PMR** située sur le côté gauche de l'hôtel de ville avec des pannes nombreuses et souvent longues et l'impossibilité d'utilisation pour des personnes ne pouvant pas maintenir l'appui sur le bouton pendant tout le temps de montée ou descente, sortie impossible en autonomie avec le dénivelé croissant de « la plaque de réseau ». **A noter** : l'auditrice Afnor, dans le cadre de Qualivilles (Charte d'accueil des usagers) a relevé un point sensible à améliorer.

Point au 31 décembre :

- Les **pavés** sans soubresauts seront similaires à ceux posés rue de la Chamoiserie.
- Dans le cadre du réaménagement les **places de stationnement** sont limitées pour tous. Il n'y aura plus de possibilité de stationnement devant l'Hôtel de ville. 6 places PMR sont prévues. La rue Emile Bêche sera en sens unique avec possibilité de dépose minute.
- Les vélos à contresens : ce dispositif testé fonctionne, il est compris par les usagers. Les cyclistes se doivent d'être prudents et respectueux des piétons, aveugles ou non.
- Des assises avec dossier sont prévues.
- Le choix des arbres est pensé pour qu'ils ne soient ni dangereux ni gênants.
- La délimitation des espaces sera très marquée avec la présence des zones végétalisées, contrastant fortement avec les pavés de voirie.

- Pour la plateforme PMR une étude est actuellement en cours pour la modifier, un avenant au marché a été validé. (*Annexe 7 Délibération D2022-482*)



3-1-2-3 Opération de requalification du Boulevard Main

Le 29 mars, les membres de la CCA participent à l'Hôtel de Ville, avec les habitants du quartier, à l'atelier de concertation.

Le 15 novembre, l'avant-projet de requalification du Boulevard Main est présenté à la CCA. (*Annexe 8, compte rendu CCA du 15 novembre*)

Ce projet est une étape de l'aménagement du « parc naturel urbain » de la Sèvre niortaise, qui s'étend depuis le Château de Chantemerle jusqu'à La Roussille. Les principaux objectifs sont de végétaliser cet espace en créant un boulevard jardin, dans la continuité de Port Boinot, et de prolonger le centre-ville vers la rive droite.

A travers le projet de requalification du Boulevard Main en Boulevard jardin, la Ville de Niort souhaite :

- **Adapter l'espace public au changement climatique** en atténuant son impact environnemental (végétaliser, favoriser une gestion intégrée des eaux pluviales en les infiltrant afin de recharger les nappes phréatiques, développer les modes de déplacement alternatifs pour réduire la pollution, ...),
- **Améliorer l'accessibilité** de l'espace public



Existant



Projet

Le boulevard s'organise ainsi autour de deux ambiances :



Une prairie arborée



Une forêt urbaine

Dans le cadre de l'opération, le boulevard est maintenu à sens unique, avec un double sens vélo, afin d'élargir le trottoir côté façade et l'adapter aux personnes à mobilité réduite.

Ainsi, le projet prévoit **deux cheminements piétons** de part et d'autre du boulevard :

- Côté façades, avec l'élargissement des trottoirs à au moins 2 m
- Côté médiathèque, en créant une large contre-allée de 4 mètres le long des équipements culturels jusqu'à l'extrémité de la place du Port. Cette contre-allée permet les déplacements PMR en toute sécurité sur toute la longueur de l'axe.

La rue Baugier est mise également à sens unique avec un double sens cyclable jusqu'à la rue de Bessac, afin de permettre l'élargissement des trottoirs et leur accessibilité aux PMR.

L'ensemble des cheminements piétons seront en béton désactivé (avec un granulat à dominante calcaire clair) pour la partie boulevard Jardin et en pavés avec joints affleurants (à l'identique de ce qui a été réalisé rue de la Chamoiserie).

Les espaces dédiés aux piétons (et donc aux PSH) seront délimités de la chaussée par de larges bordures calcaires afin de créer un **contraste de texture et visuel**.

La chaussée et les trottoirs seront à niveau pour faciliter les traversées avec juste un ressaut de 2 cm pour l'écoulement des eaux pluviales.

Afin de supprimer les obstacles que constituent les bacs de collecte des déchets ménagers laissés sur les trottoirs, des points d'apport volontaires seront implantés. Leur plate-forme sera recouverte d'une résine anti-dérapante.

Le mobilier de contention sera limité afin de ne pas entraver la circulation des PSH et conforme à la réglementation.

Le stationnement est réduit afin de permettre d'élargir les trottoirs et de créer une large contre-allée piétonne et accessible, tout en préservant les arbres existants. 5 places de stationnement PMR sont maintenues sur un total de 28. A ces places, s'ajoutent 2 places supplémentaires sur l'aire de retournement du Moulin du Roc pour les usagers de l'équipement culturel.

Parmi ces places de stationnement PMR, deux se situent à proximité de l'arrêt de la navette.

L'ensemble des places PMR, outre la largeur de 3,30m, présenteront une longueur de 7 m.

Des **bancs avec dossier** sont positionnés le long de la contre-allée et du parvis du monument aux morts afin de proposer un espace de pause.

Les choix des arbres composant la forêt urbaine et la prairie arborée évitent les essences à fort potentiel allergisant. Les arbres sont positionnés dans des espaces engazonnés ou de prairie et hors des cheminements pour éviter que les feuilles à l'automne créent des zones de glissance.

Synthèse des remarques émises par la CCA :

- L'accessibilité doit être du DBS (du bon sens)
- Regret qu'il n'y ait pas une politique globale, d'ensemble concernant l'accessibilité des espaces publics qui prendrait en compte tous les aspects : aménagements, mobilier, plantations.
- Point de vigilance sur les caractéristiques du petit chemin « accessoire » calcaire d'1,20m créé au centre de l'espace vert, qui n'est pas facilitant pour le passage d'un fauteuil roulant.

Toutes les dernières informations :

<https://www.vivre-a-niort.com/actualites/dernieres-infos/boulevard-main-gestion-naturelle-des-eaux-pluviales-amenagement-cyclable/index.html>

3-1-3 Intégration de l'accessibilité dans des programmes cohérents

La mission accessibilité-inclusion est associée sur le volet accessibilité aux opérations de programmation de travaux du cadre bâti, de la voirie et de l'espace public :

<https://www.vivre-a-niort.com/cadre-de-vie/grands-projets/action-coeur-de-ville/index.html#collapseMap>

- **Action Cœur de ville « Une ambition partagée pour Niort et son territoire »**

Contexte : Depuis 2018, la Ville et l'Agglomération sont engagées avec l'État et leurs partenaires dans « L'Action Cœur de Ville ». L'ambition de ce programme est de conforter le rôle moteur joué par les villes moyennes dans le développement des territoires. Avec ce programme Niort, au cœur d'agglomération renforce son attractivité et son rayonnement. Le programme Action Cœur de Ville est prolongé jusqu'en 2026. Il s'étend aux quartiers, zones de gares et entrées de ville. Les actions développées dans ce cadre abordent des sujets ou des projets diversifiés, comme la sobriété foncière, le bien vieillir en ville ou encore le sport/santé.

56 opérations et actions inscrites depuis 2018 dont 42 achevées ou en cours. 14 nouvelles actions sont programmées.

<https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/archives/VAN/2022/mars/common/data/catalogue.pdf>

La mission accessibilité inclusion a été associée :

- **Pôle Gare Niort-Atlantique**

Annexe 9 Compte-rendu de la CCA du 3 mars

L'entreprise nantaise Phytolab a été désignée pour s'occuper de cet aménagement. Cette agence a déjà réalisé la rénovation des espaces



publics de Port Boinot. Le début des travaux à la gare de Niort est programmé pour le début de l'année 2023. Le réaménagement de la gare est désormais dénommée Niort-Atlantique.

Information complète en cliquant sur les liens suivants :

<https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/archives/VAN/2022/fevrier/index.html#page/10-11>

https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/archives/VAN/2022/novembre/VAN_N318_Complet_PDF_access-1.pdf

Le 3 mars, l'avant-projet est présenté aux membres de la CCA

Deux entrées, une place et un parvis

1. **Devant la gare, à l'ouest**, création d'une **place sans voiture et végétalisée** devant le bâtiment voyageurs. Elle sera entourée d'un **pôle multimodal** ; espace pour les 17 lignes de cars régionaux et de la SNCF, les bus urbains et interurbains Tanlib, d'un **accès dépose-minute** pour les voyageurs, d'une station de taxis et de places de stationnement courte et moyenne durée.

L'aménagement de la rue Mazagran, dès son carrefour avec le boulevard Cassin, celui du carrefour entre la rue de la Gare et la rue Mazagran, ainsi que du début de la rue de la Gare jusqu'à la rue du 14 Juillet sont également prévus.

La végétalisation prévue est multiple, littorale, rappelant les marais. Le cheminement tracé au sol pour les piétons reproduira les méandres de la Sèvre niortaise. Et des jets d'eau sont prévus.

2. A l'arrière de la gare, du côté est de la ville, un parvis sera créé afin d'obtenir une deuxième entrée au bâtiment.

La rue de l'Industrie sera aménagée en "voie urbaine arborée", Elle reliera l'avenue de Limoges à la route d'Aiffres. L'objectif est de rééquilibrer les flux de circulation sur le secteur et d'encourager l'accès à la gare par l'Est. Elle desservira **un parking longue durée, un espace dépose-minute et le nouveau parvis.**

Les membres de la CCA souhaitent participer à des mises en situation avant les choix définitifs.

3. Synthèse des remarques :

- A l'échelle de la région, la gare de Niort est aujourd'hui considérée comme inaccessible par les PMR.
- Faciliter le guidage des PMR et notamment des déficients visuels ; les bandes de guidage ne sont pas forcément souhaitées mais plutôt une différenciation de matériaux au sol entre les différents espaces (texture revêtement, couleur contrastée ...).
- Eviter **les revêtements** provoquant des ressauts/vibrations pour les fauteuils roulants et les poussettes.
- **Guidage** à effectuer depuis la descente du train jusqu'au point bus urbain ou car pour aller au centre-ville principalement. Penser à différencier les deux cheminements.

- Pour pallier à la difficulté de repérage des usagers (étrangers à la ville, déficients visuels, personnes ayant des troubles cognitifs ou des problèmes de repère ...) ➡ Demande de **signalétique directionnelle**, de repères d'orientation visuels ou sonores.
- Conserver les bandes blanches pour les **passages piétons** car c'est inscrit dans les habitudes des usagers, sous une autre apparence cela peut être dangereux.
- Demandes de bandes podotactiles au droit des passages piétons et traversées piétonnes supposées.
- Demande de maintien du nombre actuel de **places PMR**. Point de vigilance ; difficulté d'accès aux bornes de péage pour les propriétaires de véhicule haut.
- **Arrêts minutes** ; les 15 mn prévues peuvent être insuffisantes pour les personnes à mobilité contrainte - le temps de gratuité doit être en cohérence avec la durée de déplacement (sortie véhicule, déplacement, retour, entrée véhicule).
- **Escaliers rue de la Perche et autres** : traitement similaire à l'escalier rue du Bas Sablonnier avec différenciation de couleur au niveau de la première marche.
- Le cheminement de la gare vers l'Hôpital de Niort fera l'objet dans l'avenir d'une autre opération.



3-1-4 Concertation pour l'amélioration de la signalétique

Eléments de contexte :

La Ville de Niort étudie la mise en place d'une signalétique patrimoniale. Elle vise à mettre en valeur les sites et édifices classés ou inscrits au titre des Monuments historiques.

En 2021, les missions valorisation du patrimoine historique et accessibilité-inclusion réalisent des préconisations (*voir page 25 du rapport d'accessibilité 2021*). En fin d'année les Chargées de mission accompagnées par les techniciens des services Espace public de la Ville de Niort et de Niort Agglo, et de la Conseillère municipale déléguée à l'inclusion sont allés sur le site de l'ADAPEI situé 8 rue de la Grange Laidet à Niort. Ce dispositif accueille des enfants et des jeunes déficients intellectuels. L'objectif de cette visite était de mieux appréhender la problématique de l'accessibilité et de l'inclusion et mesurer les enjeux d'une signalétique accessible à réaliser dans l'espace public

En 2022

Une consultation est lancée auprès des entreprises concernées. Le cahier des clauses techniques prévoit un volet « Ergonomie de la signalétique » : les mobiliers devront répondre à toutes les conditions de confort et d'accessibilité pour tout type de public (jeune, âgé, en situation de handicap). Les questions de hauteur de mobilier, de positionnement des textes, de possibilité d'approche en fauteuil, de dimension, nature de lettrage (police, dimension, couleur), de visibilité, de lisibilité. Les panneaux d'information « à hauteur d'homme » (totems, pupitres), comporteront des QR code permettant d'accéder à des informations plus détaillées doivent être prises en considération.

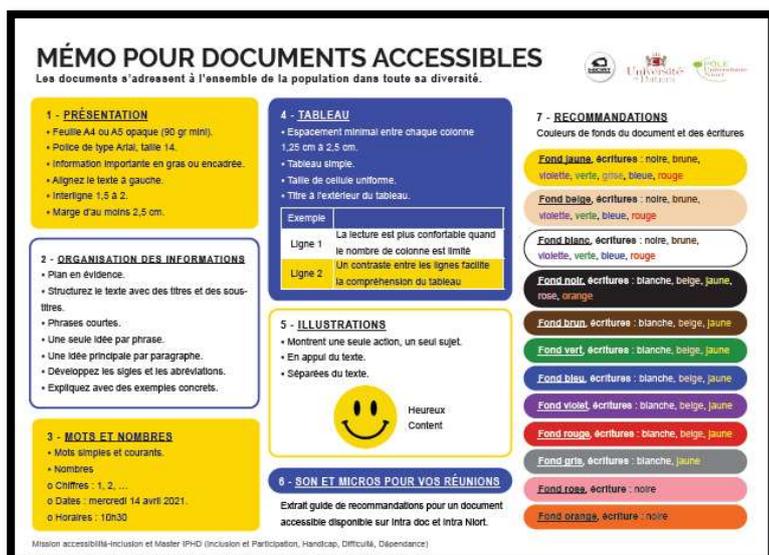
Une refonte de la signalisation directionnelle sera proposée début 2023. Des pistes créatives marquant une évolution vers une signalisation touristique et patrimoniale seront présentées.

Annexe 10 Projet signalétique - pistes créatives

3-1-5 Le guide de recommandations pour un document accessible

Rappel : dans le cadre de la mise en place de l'action « Adapter aux différents handicaps les réunions publiques organisées par la municipalité », la mission accessibilité-inclusion, a accueilli des étudiants en Master IPHD du Pôle universitaire niortais. Un guide de recommandations a été réalisé.

L'année 2022 est consacrée à la diffusion du guide et du mémo auprès des services et des partenaires.



3-1-6 Affiche réunion accessible

La réalisation d'une affiche « réunion accessible » est le résultat d'un travail collaboratif entre DRH Service santé sécurité au travail, mission prospective et évolution professionnelle et mission accessibilité inclusion. Une affiche devrait être apposée dans les chaque salles de réunion gérées par la Ville.



3-1-7 Mise à jour du guide de l'exercice du droit de vote.

A chaque échéance électorale, depuis 2017, un guide de l'exercice du droit de vote et une affiche sont mis à jour en fonction de la réglementation (*annexe 11*).

En amont du 1^{er} tour de l'élection présidentielle des 10 et 24 avril et avant les élections législatives des 12 et 19 juin, la mission accessibilité-inclusion organise, salle des commissions à l'Hôtel de ville, un bureau de vote pédagogique.

L'objectif est de lever les appréhensions face au vote :

- Le 30 mars pour les jeunes du CME

Une dizaine de jeunes conseillers municipaux ont participé.

- Le 31 mars pour les PSH

Dans des conditions réelles, 40 personnes en situation de handicap ; résidents de foyers de vie, travailleurs d'ESAT et membres d'associations ont participé à cette journée.

Remarque :

Pour faciliter l'exercice du droit de vote en toute autonomie pour tous les citoyens, les personnes présentent souhaitent, sur la table de vote, des bulletins ou tous documents papiers, permettant de reconnaître les candidats. Ex : photo du candidat et logo du parti politique. L'ADAPEI doit en informer son instance nationale (UNAPEI).

Aux urnes, citoyens !

Elections présidentielle et législative

- Vous avez la possibilité de :
 - ✓ Réserver un transport gratuit (Niort).
 - ✓ Être accompagné par un électeur de votre choix.
- Présentez-vous avec une pièce d'identité (obligatoire).
- Préparez votre bulletin de vote à votre domicile.
- Prenez **un crayon bleu ou noir.**
- Les 42 bureaux de vote sont accessibles.
- Des isoaloirs adaptés.
- Des urnes accessibles.
- Horaires recommandés
 - Entre 8h15 et 9h30
 - Entre 12h30 et 14h
- Pour tous renseignements : 05 49 78 75 03



Ville de Niort - Mission accessibilité - Inclusion



Aux urnes, citoyens !

Guide de l'exercice du droit de vote

Présidentielle et législatives

- 10 avril
- 24 avril
- 12 juin
- 19 juin



4 avril 2022 Ville de Niort - Service élection et Mission accessibilité - Inclusion

Page | 1



3-2 Axe 2 de la charte : Pour une ville favorisant la participation des personnes en situation de handicap

3-2-1 Rappel du contexte

- **La charte « Ville Handicap »** décline les objectifs et actions à mettre en œuvre afin de faciliter l'accès des travailleurs en situation de handicap à la ville de Niort et à son CCAS :
 - Favoriser le maintien dans l'emploi des agents dont le handicap survient au cours de la vie professionnelle.
 - Anticiper l'usure professionnelle par une gestion prévisionnelle ciblée des emplois et des compétences.
 - Favoriser le recrutement et l'insertion des travailleurs en situation de handicap au sein de la collectivité.
- **Le PACT (Plan d'Amélioration des Conditions de Travail)**
Elaboré en 2011 après un diagnostic de climat social, il comprend une ambition forte d'intégrer les personnes en situation de handicap dans le cadre professionnel.
- **Le service santé et sécurité au travail** créé en 2012 au sein de la Direction des ressources humaines regroupe le secteur de la prévention et le secteur médico-social (médecins de prévention et assistantes sociales du personnel). Il formalise notamment les procédures d'aménagement de poste et de maintien dans l'emploi.

- **La convention FIPHFP** mutualisée Niort Agglo, Ville et son CCAS est en cours de signature pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025.

Elle structure la politique handicap des 3 collectivités. Elle se base sur 4 axes fondamentaux :

- Recruter des agents et des apprentis en situation de handicap
- Maintenir dans l'emploi les agents en situation de handicap.
- Effectuer le reclassement et la reconversion des personnes déclarées inaptées
- Changer les représentations des situations de handicap.

3-2-2 Handic'apte, FIPHFP et organismes extérieurs

Les actions réalisées :

3-2-2-1 Mobilisation des ressources externes, développement des partenariats :

A) Participation à l'Handi-Pacte régional et national

Ateliers de sensibilisation en webinaire :

- La manifestation des troubles autistiques (en présentiel à Bordeaux)
- Mise en place du Duo Day

B) Développement de l'emploi indirect

La Ville de Niort et le CCAS passent des marchés avec des entreprises du secteur protégé employant des PSH.

- ESAT de Niort : marché de nettoyage des espaces publics.
- ADAPEI 79 : marché de lavage des vêtements de travail spécifiques et des équipements de protection individuelle haute visibilité.

3-2-2-2 Formation des travailleurs handicapés, sensibilisation et communication à destination des agents :

- **Formation dans le cadre de reconversion professionnelle** : 1 agent a bénéficié d'une formation d'assistante ressources humaines, auprès de l'AFPA, pour un coût de 6 110 € en partie subventionnée par le FIPHFP.
- **Intégration de 10 agents au projet Voltaire** (accompagnement à la langue française) pour un coût de 4 200 € en partie subventionné par le FIPHFP.
- **Intégration de 8 agents au projet CLEA** (accompagnement à l'acquisition des compétences de base (travail en équipe, autonomie, calcul...))
- **Formation des managers à l'accueil des PSH** au sein de leur équipe : 2 sessions pour 14 agents animée par H2L Conseil pour un coût de 2 400 € financés par le FIPHFP.
- **Formation des agents d'accueil à l'accueil des PSH** – Parcours accueil accessibilité du 10 novembre 2022 au 10 mars 2023.

- Avec ALEPA, accueil des personnes atteintes de TSA ; 2 sessions d'initiation et 1 d'approfondissement
- Au GEM TSA (Groupement d'entraide mutuel pour les personnes atteintes du trouble du spectre autistique) ; 4 ateliers en immersion.
- Avec France Alzheimer 79 ; 2 sessions de sensibilisation et 6 ateliers en immersion (équithérapie, balades conviviales et café mémoire)

Coût : 1 720,60 € financé par le FIPHFP.

- **Formation des agents des services prévention** (secrétaire médicale, préventeurs, assistantes sociales...) aux premiers secours en santé mentale soit 8 agents sur 2 jours pour un montant de 1 402 € en partie subventionnée par le FIPHFP.
- **Sensibilisation « pour vivre le handicap auditif »**, par DIAPASON auprès de 48 agents de la Direction des ressources humaines.

3-2-2-3 Adaptation et aménagement de postes :

- **Etudes internes**

7 études réalisées par le service santé sécurité au travail permettent d'adapter le poste de travail aux agents en situation de handicap (avec RQTH). Les études déterminent notamment, les aménagements à envisager en vue de faciliter le maintien dans l'emploi.

Elles peuvent conduire à la mise en œuvre de moyens techniques, humains et ou organisationnels pour réduire l'écart entre les exigences du poste et les capacités de l'agent en situation de handicap.

- Mise à disposition d'équipements, de matériels ou de mobilier

Les situations d'aménagement ou d'adaptation de poste ont fait l'objet d'aides techniques :

- Fauteuils ergonomiques : 6 270 € de financement Ville en partie subventionnés par le FIPHFP
- Adaptations et aménagements de poste nécessitant du matériel et outillage spécifique : 5 290 € par la Ville en partie subventionnés par le FIPHFP.
- Accompagnement humain par le biais d'une auxiliaire de vie professionnelle prise en charge à hauteur des 2/3 du salaire.

3-2-2-4 Amélioration des conditions de vie

1 agents BOE (bénéficiaires de l'obligation d'emploi) a obtenu une prise en charge de ses prothèses auditives.

3-2-2-5 Résultats de la convention

Le taux d'emploi légal des personnes en situation de handicap à la Ville de Niort est de **7,72 %** et de 7,44% au CCAS de l'effectif total au 31 décembre 2022.

3-2-3 Accueil de stagiaires en situation de handicap

Rappel : En concertation avec les référents des jeunes scolaires en situation de handicap et la direction des ressources humaines, la mission accessibilité – inclusion a proposé en 2019 un process, pour

l'accueil de stagiaires en situation de handicap au sein de la collectivité.

En 2022, au regard de l'absence de référent handicap, aucun stagiaire en situation de handicap n'a été accueilli.

3-2-4 Participation au DuoDay.

Le Duo Day est une action qui permet de mettre en place des binômes : agents de la collectivité/personnes en situation de handicap, d'échanger, de travailler ensemble et d'observer un environnement de travail. Cette journée contribue à bouger les lignes et souvent fait naître des perspectives, voire de créer des vocations. Pour les personnes en situation de handicap, cette journée leur offre l'opportunité certes de découvrir un environnement de travail, mais aussi de préciser un projet professionnel, d'amorcer un parcours d'insertion. Cette journée est placée sous le signe du partage de son métier et de son expérience.

Habituellement, la Ville de Niort participe à l'action nationale. En l'absence de référent handicap cela n'a pas été possible en 2022.

3-2-5 Exposition photos témoignages « Différent comme tout le monde ».

Cette exposition retrace les missions et les ressentis des agents de la Ville de Niort en situation de handicap, et de leurs collègues proches, au sein de la collectivité. Elle est entièrement conçue et réalisée par les services municipaux.

Elle a été proposée, pour une première et en exclusivité aux employés de la ville de Niort du 18 au 21 novembre 2019, dans le cadre de la SEEPH.

En 2022, elle est présentée dans les locaux de :

- L'Office de tourisme du 11 au 29 janvier.
- L'îlot Sauvage, à Port Boinot le 5 mars.
- L'Agglo du 2 mai au 14 juin ; site des Grands champs du 4 au 17 mai, usine Marot du 19 mai au 14 juin.



3-2-6 L'accueil des enfants en situation de handicap (ESH)

La Direction de l'Education (DE) a consacré 136 808 € à l'accueil des ESH en activités péri et extrascolaires.

233 ESH inscrits.

32 enfants accompagnés en périscolaire = 5 902 h

32 enfants accompagnés en extrascolaire = 1 534 h

Total de 7 436 heures d'accompagnements individuel et collectif.

La DE travaille avec ses partenariats : DSDEN, IPHD, ITEP et le Pôle ressources handicap de GPA 16 /79.

3.2.6.1 Coordination de l'accueil des ESH

La répartition des missions de coordination pour l'accueil des ESH sur les temps péri et extrascolaire est organisée de la manière suivante :

- **1 coordonnateur périscolaire** chargé du suivi global et de la centralisation des données.
 - 4 coordonnateurs péri et extrascolaires chargés sur leur secteur géographique respectif de la mise en œuvre des Protocoles d'accueil spécifique (PAS) en centre de loisirs et en Accueils périscolaires (APS) élémentaires et des participations aux équipes de suivi de scolarisation (ESS).
 - Les 3 coordonnateurs scolaires chargés de de la mise en œuvre des protocoles d'accueil spécifique (PAS) en accueils périscolaires maternelles et des participations aux ESS.
- **11 PAS** avec les familles ont été rédigés pour étudier la mise en place d'un accompagnement humain et matériel les mercredis et pendant les vacances et participation à 18 ESS.

3.2.6.2 Accompagnant des ESH

L'emploi des AESH sur les temps péri et extra scolaires représente 4,63 temps plein (ETP) pour un coût s'élevant à 136 808 €.

AESH	Nombre d'heures	Coût
Centres de loisirs (Vacances + mercredi)	1 534 h	16 709 €
Accueil périscolaire (Matin, midi et Soir)	5 902 h	120 099 €
TOTAL	7 436 h (4,63 ETP)	136 808 €

- 1 AESH est positionné dans l'équipe périscolaire des 6 écoles possédant une **Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (ULIS)**
- 41 AESH sont recrutés sur les temps périscolaires pour accompagner individuellement des enfants à besoins spécifiques.
- 14 AESH sont recrutés sur les temps extrascolaires pour accompagner individuellement des enfants à besoins spécifiques.



3.2.6.3 Activités des accueils en périscolaire (APS)

Intervenants associatifs : Activités handisport en périscolaire

Cycle d'activités de 8 séances pour le 2^{ème} trimestre 2021-2022 :

- Volley encadré par l'association Volley ball pexinois Niort : Ulis Aragon
- Taekwondo encadré par l'association Taekwondo club niortais : Ulis Buisson
- Multisports encadré par l'association Usep : Ulis Proust et Pasteur
- Boxe éducative par l'association le Poing de rencontre : Ulis Jaurès
- Sports alternatifs par l'association UAN St Florent : Ulis Sand

Cycle d'activités de 6 séances pour le 3^{ème} trimestre 2021-2022 :

- Sports alternatifs encadré par l'association UAN St Florent : Ulis Aragon
- Atelier musical encadré par l'association Noëlie & Cie : Ulis Buisson
- Taekwondo encadré par l'association Taekwondo club niortais : Ulis Jaurès
- Arts plastiques encadré par l'atelier Nnomade d'Ann mo : Ulis Pasteur
- Boxe éducative par l'association le Poing de rencontre niortais : Ulis Proust
- Multisports encadré par l'association Usep : Ulis Sand

Cycle d'activités de 7 séances pour le 1^{er} trimestre 2022-2023 :

- Ateliers à la carte couverts par les animateurs du temps méridien :
Ulis Aragon et Buisson
- Boxe éducative encadré par l'association le Poing de rencontre :
Ulis Jaurès
- Multisports encadré par l'association Usep : Ulis Pasteur + Sand
- Yogattitude encadré par l'atelier Nnomade d'Ann mo : Ulis Proust

Encadrement ateliers « La différence c'est normal » avec Unis-cité

Dans le cadre du programme « Famille en harmonie » d'Unis -Cité animés par 2 binômes de jeunes volontaires en service civique d'Unis Cité. La formation des jeunes à l'animation est assurée par la Pilote du Conseil municipal des enfants.

2 fois par semaine les mardis de 16h15 à 17h15 et les jeudis de 11h45 à 12h45 les volontaires ont organisé des temps de sensibilisation sur les situations de handicap. Ils sont intervenus dans 8 écoles ; les Brizeaux, Emile Zola, Jacques Prévert et Ernest Pérochon au 2^{ème} trimestre ; Louis Aragon, Jean Zay, Jules Ferry et la Mirandelle au 3^{ème} trimestre.

3.2.6.4 Diffusion de la « Charte accueil ESH »

En mars 2020, la DE et la Direction de la communication ont édité la Charte accueil enfant en situation de handicap (Charte ESH). Cette charte est à destination des partenaires et des agents de la DE.

En 2021, le coordinateur de l'accueil des enfants en situation de handicap accompagné d'une stagiaire du Master IPHD a animé 6 temps

d'appropriation de la charte AESH auprès du personnel de la direction de l'éducation.

En 2022, pour agir concrètement sur le terrain et harmoniser les pratiques, la charte est diffusée auprès des personnels concernés. Elle est complétée par un guide intégrant les méthodes d'accompagnements, des conseils et des ressources.

3.2.6.5 Le Conseil municipal des enfants (CME)

Le 30 mars après-midi, une dizaine de jeunes élus membres de la commission Solidarité/Handicap du CME participent au bureau de vote pédagogique organisé pour les PSH à l'occasion des élections présidentielle et législatives.

Le 25 mai, les 25 conseillers participent à une action de sensibilisation aux situations de handicap. Cet après-midi ludique est préparé avec les jeunes volontaires d'Unis Cité. Au programme ; échanges sur les situations de handicap et participation active aux ateliers : céci foot, basket avec poids aux chevilles et aux poignets, parcours avec avec lunette de vision déformante, jeux de mimes avec casques anti-bruit

3-2-7 Le sport, un élément d'inclusion sociale

L'accès au sport est un axe fort de la politique sportive de la Ville. Avec plus de 130 clubs et 21 000 pratiquants dans 64 disciplines différentes, Niort est la Ville de tous les sports et du sport pour tous. Niort a été récompensé par le Label National 2022 / 2024 « Ville active et sportive -

3 lauriers ». La Ville apporte une aide financière aux clubs sportifs qui s'engagent en contrepartie à dynamiser et animer des quartiers concernés par la politique de la Ville. Clubs qui participent à l'animation de la cité par la mise en place de tournois avec les jeunes dans les quartiers ;

- ✓ « Basket de quartiers » avec l'AS Niort Basket,
- ✓ « Séances de boxe éducative » avec l'association de boxe Le Poing de rencontre dans les quartiers du Clou Bouchet et du Pontreau.

« Niort la Ville du sport pour tous », dossier sur : https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/archives/VAN/2022/septembre/NIORT_316.pdf

3-2-7-1 Le handisport et le sport adapté

La Ville de Niort contribue fortement à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde sportif. L'objectif est de permettre aux personnes le désirant d'avoir une pratique physique et sportive adaptée, et de maintenir, grâce à ces activités, des relations sociales favorisant leur bien-être.

Nombre des équipements sportifs municipaux sont d'ores et déjà accessibles ou en passe de l'être dans le cadre de l'Ad'AP pour lequel la Ville engage près de 3 millions d'euros entre 2016 et 2024. Pour cela, elle travaille en étroite collaboration avec les Comités départementaux Handisport et Sport adapté.

Ainsi, en 2022, des travaux de mise en accessibilité ont été réalisés sur les sites suivants :

- Salle de sports Villersexel
- Salle de sports de Pissardant

Championnat de France de boccia

Les 5 et 6 mars, Niort accueille le Championnat de France de Boccia, un handisport apparenté à la pétanque, inscrit aux Jeux paralympiques. 150 compétiteurs se sont affrontés pendant deux jours au gymnase de la Venise verte.



En amont de la compétition, l'événement accueillait, jeudi 3 mars, la "Tournée des drapeaux". Trois drapeaux olympiques font actuellement le tour de France annonçant la tenue prochaine des Jeux Olympiques.

3-2-7-2 Le sport et l'activité physique pour tous

Le service des sports propose des dispositifs permettant l'accès à la pratique pour des publics distincts ainsi qu'une manifestation estivale destinée à un public élargi.

ANIOS – Activités niortaises d'initiation et d'orientation sportives

Le dispositif « ANIOS », permet aux jeunes de 3 à 17 ans de découvrir une ou deux activités sportives dans l'année à des tarifs attractifs allant de 7 € à 43 €, déterminés en fonction du quotient familial.

Ce sont ainsi 39 disciplines qui ont été proposées par les 41 clubs et structures sportives partenaires.

Sport seniors actifs

Depuis 2014, la Ville de Niort met en place le dispositif « Sport Séniors Actifs ». Il a pour objectif de proposer l'initiation, la découverte d'une pratique



sportive adaptée et régulière aux séniors de plus de 60 ans pour un montant de 60 € par personne et par activité.

L'encadrement est assuré par les éducateurs sportifs diplômés des clubs partenaires du dispositif, proposant une palette d'activités allant de la gymnastique douce, à la gymnastique rythmique, au renforcement musculaire, à la gymnastique japonaise, à l'aiki-taïso.

Si t'es sport

Le service des sports de la Ville de Niort organise, en partenariat avec les clubs sportifs et les centres socioculturels, des **animations gratuites** pour les 7-14 ans, **dans les quartiers prioritaires** de la politique de la ville.

Ces animations débutent pendant les vacances de pâques et se poursuivent ensuite de mai à octobre, le mercredi de 14h à 17h, dans les quartiers du Pontreau, la Tour Chabot, Cholette, Pré Leroy et le Clou Bouchet. L'occasion de venir découvrir entre autres le rugby, le handball, le volley assis, le basket, le twirling, la boxe et bien d'autres sports encore.

Niort en forme à la Brèche

La ville de Niort organise un rendez-vous dominical sport santé à la Brèche.

D'avril à fin juin tous les dimanches matins de 10h à 11h30, 3 sessions de 20 à 25 mn, encadrées par des éducateurs sportifs diplômés sont proposées gratuitement (par groupe de 20 personnes maximum), à 10h00, 10h30, 11h00 pour les plus de 15 ans. Ces activités, de type fitness et cardio, se font sans matériel mais avec du mobilier urbain.

- Le point de rendez-vous se situe au niveau de la sculpture des Dames de la Brèche (de l'artiste Franck Ayroles) en haut des jardins de la Brèche.
- En cas d'intempéries, les séances sont maintenues et se déroulent dans une zone abritée.

Pour tous renseignements :

<https://www.vivre-a-niort.com/actualites/agenda/rechercher-une-manifestation/sport-en-forme-a-la-breche-1-1/index.html>

Niort Plage

Un évènement à destination d'un public élargi ;

Comme chaque année, la ville reconduit son évènement estival au sein du parc de Pré-Leroy et plus récemment de port Boinot.

Organisé en partenariat avec plus d'une trentaine de clubs sportifs niortais, Niort Plage offre la possibilité de profiter d'un panel d'activités

nautiques et terrestres accessibles de 7 à 77 ans ainsi qu'aux personnes en situation de handicap.

Pour l'édition 2022, ce sont plus de 13 900 visiteurs (dont 3 900 sur Port Boinot) qui ont été accueillis sur le village.



3-2-7-3 Niort « Terre de jeux 2024 »

Après la labellisation “Terre de jeux” de la Ville de Niort et de Niort Agglo en 2019, c’est désormais le territoire niortais qui s’est vu décerner le label “Centre de préparation aux jeux Olympiques de 2024”.



Le Comité d’organisation des jeux Olympiques de Paris 2024, a publié la liste des centres de préparation aux Jeux qui seront susceptibles d’accueillir des sportifs français ou étrangers au cours des quatre années qui vont précéder les J.O. Des équipements sportifs de l’Agglo niortaise sont retenus et notamment plusieurs équipements de Niort figurent dans le catalogue proposé aux 206 comités nationaux olympiques et aux 182 comités nationaux paralympiques dont l’Acclameur (basket, handball, volley-ball et escrime) ; le centre de tennis de table ; le gymnase du Grand Feu (boccia).

3-2-7-4 La Ville met à l'honneur ses sportifs

Le 28 novembre, la Ville de Niort, en partenariat avec l'Office du Sport Niortais (OSN), met à l'honneur et récompense les sportifs et les équipes qui se sont illustrés durant l'année 2022. C'est 125 clubs sportifs, et plus de 20 000 pratiquants. La Ville investit chaque année près de 2 millions € dans les équipements et 800 000 € sont attribués aux clubs.



3-2-8 Une politique culturelle pour tous

Chaque année, le Service Culture en régie directe, met en place des actions spécifiques pour les publics empêchés. Ces actions sont accessibles à tous du fait qu'elles soient organisées en extérieur et gratuites.

Contrairement à l'année 2021 qui a été marqué par la pandémie et l'ensemble de ses restrictions (couvre-feu, pass sanitaire, limitation des jauges...), en 2022 le public peut de nouveau circuler librement. C'est également la reprise des Jeudis Niortais après 2 ans d'interruption, et un changement de lieu pour les festivals Regards Noirs et Cirque d'été qui se sont déroulés en plein centre-ville sur des sites facilement accessibles au public : le premier à l'Îlot Sauvage, le second sur la place du Donjon et les alentours du Moulin du Roc mais également dans le quartier prioritaire du Clou Bouchet.

3-2-8-3 Festival de polar : Regards noirs

En 2022, le festival Regards Noirs c'est :

- 16 auteurs et dessinateurs.
- Une quinzaine de rencontres scolaires
- Une dizaine de rencontres publiques
- 3 cinés polar
- 1 escape game

390 élèves, et plus de 1 370 personnes ont participé à cette édition.

La nouveauté de cette année est l'ouverture du festival sur les maisons de retraite du niortais. Certains résidents des maisons de retraite sont intéressés par la lecture mais n'ont pas forcément la possibilité de se déplacer sur la manifestation.

En annexe 12, article de la Nouvelle République du 10/02/22 suite à l'intervention de l'auteure Claire Renaud au Cèdre Bleu

6 auteurs sont intervenus dans 6 structures :

- **EHPAD Le Cèdre Bleu** : Claire Renaud
- **EHPAD Association Sacré Cœur** : Claire Renaud et Jérôme Leroy
- **Résidence senior Les Résidentiels** : Michèle Pardinielli
- **EHPAD Résidence Les Avelines** : Jean Bernard Pouy
- **Résidence senior Espace & Vie** : Emmanuel Savoye
- **Résidence senior Le Bocage Saint Jean** : Marion Guénard et Jérôme Leroy

128 résidents ont ainsi pu participer au festival Regards Noirs. À la suite de ces rencontres une vente de livres et une séance de dédicaces

étaient organisées afin de permettre aux résidents de se procurer le livre de l'auteur rencontré et d'approfondir l'échange avec ce dernier.



Rencontre avec l'auteure Michèle Pedinielli et le modérateur Hervé Delouche à la résidence senior Les Résidentiels dans le cadre du Festival Regards Noirs 2022

L'EHPAD Résidence l'Angélique n'a pas pu accueillir d'auteur lors du festival pour cause d'épidémie de bronchite au sein de sa structure.

L'animatrice souhaitant vraiment faire participer les résidents au festival a acheté des romans des auteurs invités et les a fait tourner dans la résidence afin qu'ils puissent en discuter entre eux.

En novembre 2022, dans le cadre du 4^{ème} trimestre du festival Regards Noirs, des bénévoles du club des lecteurs Regards Noirs sont intervenus à **l'EHPAD Maison de Sevret** et à **la résidence seniors Les**

Girandières en prévision de la venue de l'auteur Lluís Llach sur Niort.
L'auteur ne s'est pas déplacé dans les structures mais ces interventions avaient pour but de présenter l'auteur et son travail aux résidents.



Présentation et lectures d'extrait du roman *Les Femmes de la Principal* de Lluís Llach à la maison de Sevret

3-2-8-4 Eté culturel

Plus de 32 000 personnes ont assisté aux événements organisés par le Service Culture de la ville :

- 6 concerts
- 1 festival de cirque
- 3 cinés plein air
- 1 exposition au Piloni
- 1 exposition au pavillon Grappelli

- 4 parcours street art
- 3 concerts classiques

Cette année, certains spectacles du festival de cirque, les parcours street art et 1 des concerts classiques étaient sur réservation. Le reste des manifestations était en accès libre.



Esplanade du Moulin du Roc le 21 juillet 2022 pour le concert de Cats on trees

Jeudis Niortais :

Depuis plusieurs années, la Ville de Niort, le SPIP (Service Pénitencier d'Insertion et de Probation) et la maison d'arrêt de Niort travaillent en partenariat afin de proposer aux détenus des activités culturelles.

Après 2 ans d'interruption, 1 concert a été organisé en juillet **à la maison d'arrêt de Niort.**

Une dizaine de détenus ont assisté à ce concert.

Festival Cirque d'été :

Dans le cadre du festival Cirque d'été, 2 séances du spectacle participatif *We Agree to Disagree* du collectif Malunés ont été réalisées sur la place Raoul Auzanneau du **quartier prioritaire du Clou Bouchet**. Sur les 2 jours de représentation, 500 personnes ont assisté à ce spectacle. Les jeunes du quartier ont été très présents : aide au montage, participation au spectacle.



Spectacle *We Agree to Disagree* du collectif Malunés sur la place Raoul Auzanneau du Clou Bouchet

Concerts Classiques :

Une des représentations du spectacle uNopia a été réalisé dans le jardin de l'**EHAP Résidence l'Angélique**. Ce spectacle du pianiste Guilhem

Fabre et de l'artiste Emma la Clown a rassemblé 150 personnes mélangeant les résidents, leurs familles, le personnel soignant de l'EHPAD et du public venant de l'extérieur de la structure.



Spectacle de Guilhem Fabre et Emma La Clown dans le jardin de la résidence l'Angélique

3-2-8-5 Expositions

Cette année, après les interventions dans le cadre du festival Regards Noirs et l'organisation d'un concert classique en maison de retraite, le Service Culture a proposé, pour les séniors, d'organiser des visites des expositions mises en place au Piloni. La **résidence Senior Le Bocage Saint Jean** a accompagné 11 résidents sur l'exposition de sculpture d'Emmanuel Bour.



Visuel de l'exposition

3-2-8-6 Festival 4^{ème} mur

Dans le cadre du festival 4^{ème} Mur et toujours en partenariat avec la maison d'arrêt de Niort et le SPIP, l'artiste Mat Velvet et une douzaine de détenus ont réalisés 2 fresques dans la cour de sport de la maison d'arrêt. *En annexe 13, article de la Nouvelle République d'octobre 2022 « Des pinceaux pour s'évader de la Maison d'arrêt »*

3-2-9 Participation à la nouvelle maquette Intradoc

Rappel : IntraDoc, est le portail documentaire destiné aux agents et aux élus de la Ville de Niort. Il recense les ressources documentaires utiles à la vie professionnelle. La mission accessibilité inclusion a participé aux ateliers visant à d'améliorer l'accès à l'information. La nouvelle page d'accueil a été mise en ligne au cours du dernier trimestre 2021.

En 2022, 4 ateliers de formation à destination de tous les agents sont mis en place.

3-2-10 « Parcours accueil accessibilité » (PAA)

- **Rappel du contexte du projet :**

Le PAA : formation obligatoire (*Article L41142-3-1 du code du travail*), des agents d'accueil à l'accueil des PSH est le résultat d'un travail collaboratif entre 3 services de la collectivité ; accueil, emploi et compétence et accessibilité – inclusion.

- **Edition 2022 :**

Des enquêtes de satisfaction sont réalisées après chaque module de formation. L'analyse définitive des données est en cours.

Les 63 agents ayant participé aux formations sont satisfaits.

				
APPRECIATION GENERALE				
FORMAT (présentation + ateliers/rencontres)	62	1		
CLARTE DES INFORMATIONS	62	1		
PROFESSIONNALISME DES INTERVENANTS	62	1		
LA FORMATION A-T-ELLE REPONDU A VOS ATTENTES	62	1		
AUREZ VOUS PLUS DE FACILITE POUR ACCUEILLIR LES PSH	41	22		
QUALITE DES ECHANGES PENDANT LA FORMATION	62	1		
SAITSFACTION GLOBALE DE LA FORMATION	62	1		

1^{er} bilan de la formation :

- Sur la thématique du TSA ;
 - 12 agents ont bénéficié de la formation 2 demi-journées « découverte », et 7 agents de la demi-journée « approfondissement » en immersion dans un espace spécifiquement aménagé pour mettre les agents en condition de perception de ce que ressentent les personnes atteintes du TSA. Ces formations sont animées par l'association ALEPA de Poitiers.
 - 20 agents ont participé à l'un des 4 ateliers d'une demi-journée chacun, animés par la Présidente du GEM et une animatrice. En immersion avec des jeunes atteints de

TSA, au siège du GEM TSA Pierre de lune de Niort. Le projet portait sur le partage entre les agents et les jeunes, d'instant de vie...

- **Thématique Alzheimer avec France Alzheimer 79 ;**
 - 15 agents au total ont participé à l'une des 2 sessions de sensibilisation à l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.
 - 9 agents ont participé aux 6 ateliers en immersion (équithérapie, balades conviviales et café mémoire)

Principales remarques émises dans la question ouverte du questionnaire de satisfaction complété par chaque agent présent en fin de séance :

- Prise de conscience, par les agents en formation, des difficultés rencontrées par les PSH lors des situations d'accueil.
- Travailler sur la convivialité de l'espace accueil : espace réservé, protégé....
- Travailler sur la réduction des bruits - Insonorisation des locaux.
- Revoir les notices usagers (format, couleur, police caractère).
- Mettre plus de plantes.
- Installer un témoin lumineux à compteur du compteur d'appel pour les sourds.
- Prévoir des pictogrammes ;
 - Indiquant que l'on peut écrire si on a des difficultés pour parler.

- Indiquant l'accueil bienveillant des PSH avec les différents handicaps (logos Charte Ville aidante Alzheimer, Autisme Friendly, S3A...)
- Offrir la possibilité de prendre un rdv plus long sur le site VDN si on est PSH (double durée).
- Former encore plus de personnel avec le PAA.
- Formation trop courte, (1/2 journée) souhaiterait compléter les connaissances.
- Immersion dans les lieux/ locaux où se retrouvent les PSH.
- Ateliers avec le public.
- Présence d'une personne TSA qui explique son vécu.
- Présence des aidants (APF) lors des formations.
- Proposer immersion PSH aux côtés des agents d'accueil / vis ma vie.
- Permettre aux agents qui souhaitent s'engager comme bénévole, de pouvoir le faire 1 à 2 journées par mois sur le temps de travail.

A la fin de chaque session du parcours les agents volontaires sont conviés à une rencontre pour faire un bilan et exprimer leurs souhaits pour la prochaine session. La réunion est programmée fin juin 2023.

3-2-11 La démarche qualité relations usagers :

- **Rappel du contexte**

La satisfaction des usagers est un enjeu primordial pour la qualité du service public. La Ville de Niort et le CCAS sont engagés dans une démarche d'amélioration continue de la relation usagers.

Les actions ont été, à plusieurs reprises, récompensées par l'organisme AFNOR :

- En 2018 : 1^{er} Prix du baromètre Afnor indiko Relations Citoyens
- Entre 2020 et 2022 : Certification Qualivilles des services Accueil, Titres d'identités, Affaires générales-élections, conservation des cimetières et relais petite enfance.

Dans le cadre de cette démarche qualité relation usagers, la Ville s'est fixée un certain nombre d'engagements et notamment l'accès aux services pour les usagers en situation de handicap, tous canaux confondus (courrier, courriel, accueil physique et téléphone, site internet, réseaux sociaux).

En 2022, la Ville de Niort a décidé de donner une nouvelle impulsion à cette démarche qualité en la transférant à partir du 1^{er} janvier 2023 au sein de la Communauté d'Agglomération du Niortais dans la direction de la Transformation.

- **Le rôle de la mission accessibilité - inclusion**

Depuis 2017, la mission est associée à la démarche qualité relations usagers ; elle collabore ainsi à plusieurs actions d'amélioration (logiciel d'accueil physique, le parcours accueil accessibilité...)

Quelques actions d'amélioration de l'accessibilité de l'accueil et la relation usagers menées en 2022 :

- **Le réaménagement des locaux ou espaces publics**

Le service accueil souhaite faciliter le parcours de l'utilisateur avec le réaménagement de l'accueil de l'hôtel administratif présenté lors de la CCA du 10 octobre 2021.

Lors de la CCA du 7 juin, mise en situation d'accueil ; un des membres présents, en fauteuil électrique, avait pris un rendez-vous pour le renouvellement d'une carte d'identité. (*Annexe 5 « Compte-rendu de la CCA du 7 juin »*)

Principales remarques et constats :

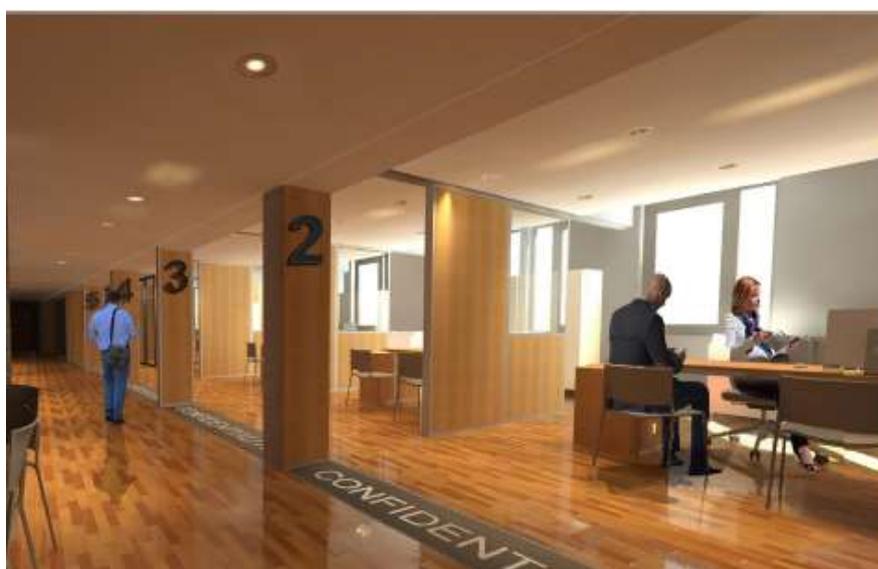
Points positifs

- Bureau central accueil OK
- Signalétique sur le mur OK

Points à améliorer

- Manque de signalétique au sol (*bande de couleur ou de texture différentes du parquet*) pour le guidage des personnes déficientes visuelles.
- Le support « gel hydro alcoolique » empêche la rotation d'un fauteuil.
- La salle d'attente :
 - ✓ Est jugée trop étroite, plusieurs personnes présentes ont le sentiment d'être oppressées.
 - ✓ Manque d'un espace séparé, individuel, plus intime pour les personnes ayant des difficultés de socialisation.

- ✓ Manque d'un flash lumineux pour avertir la personne déficiente auditive de la libération d'un guichet.
- ✓ Manque d'assistance sonore ➡ Souhait énoncé des n° de ticket et du guichet
- Flash lumineux sur le guichet libre.
- Le bureau du guichet 5 « Acte de naissance » est un espace fermé, enlever une chaise pour permettre à l'utilisateur en fauteuil d'accéder au bureau.



- **Des informations plus accessibles sur le site internet de la ville**

Un travail collaboratif entre la Direction de la communication et le Service Titres d'identité a permis en 2022 d'améliorer l'accessibilité et la lisibilité des informations relatives au dépôt et retrait des titres d'identité.

De plus, un site dédié au funéraire de la Ville de Niort permet désormais aux usagers un meilleur accès à l'information quant à la recherche de leur défunt.

- **Un projet d'accessibilité de l'accueil téléphonique**

Un projet de mise en conformité avec la réglementation (Décret no 2017-875 du 9 mai 2017 relatif à l'accès des personnes handicapées aux services téléphoniques) est en cours pour rendre l'accueil téléphonique de la Mairie de Niort accessible aux personnes malentendantes.

En 2022, un travail de benchmarking a été réalisé afin de connaître les offres possibles dans ce domaine et d'affiner le projet à mettre en œuvre.

- **L'accès PMR au cimetière ancien et cimetières Cadet**

Lors de l'audit Afnor 2021, une non-conformité a été constatée par l'auditrice quant à l'accessibilité de ces deux cimetières. Un projet est en cours avec la création d'une ouverture entre le parking à proximité et le cimetière ancien. Cette action est menée en collaboration avec la Direction de l'Espace Public et le service cimetières.

3-2-12 Animations pédagogiques d'éducation à l'environnement.

De novembre à mars un binôme de jeunes volontaires en service civique du programme Famille en harmonie d'Unis Cité est allé, quand la météo le permettait, les mardis après-midi, sur le site des jardins solidaires et pluriels Vent d'Ouest situés Quai de Belle île. 4 ont été formés à la

technique du compostage et ont pu en être le relais auprès des bénéficiaires et des jeunes d'Unis-Cité. A partir de mars ils ont réalisé des activités adaptées pour 1 jeune de l'IME de Niort :

- Entretien du jardin
- Découverte du compostage
- Plantations de saison
- Désherbage.

Au total 29 visites réalisées par les jeunes volontaires aux jardins partagés Vent d'Ouest.



3-2-13 Animations du patrimoine et inclusion

Rendre le patrimoine accessible à tous est une priorité de la Ville de NIORT. Un programme d'actions spécifiques est mis en œuvre par la Mission de médiation et de valorisation du patrimoine historique, à destination des publics en situation de handicap : parcours de découverte à l'aveugle, ateliers d'art-thérapie, ateliers sensoriels, ateliers-jeux.

3-2-13-1 Découverte des îlots de fraîcheur le long de la Sèvre niortaise

En juillet et août, une expérience originale et conviviale, gratuite, accessible à tous est proposée ; suivre une visite guidée de 2 heures le long de la Sèvre niortaise et partager à l'issue de cette balade un thé vert dans le jardin privé d'une Villa de style balnéaire, quai de Belle-Ile. L'opération est reconduite en septembre-octobre 2022.

6 visites.

20 personnes par visite.

Animation de la visite par une guide-conférencière agréée, Agnès Brillatz.



Agnès Brillatz, guide-conférencière

3-2-13-2 Inviter les niortais à faire découvrir leur patrimoine privé : les « Belles demeures niortaises »

La Ville de Niort, en partenariat avec l'historien Daniel Courant, invite à découvrir les « Belles demeures niortaises ». Ces visites, gratuites, accessibles à tous permettent de découvrir le patrimoine domestique privé. A l'issue d'une balade dans le centre-ville, les participants ont partagé une visite d'une chapelle-école, rue Saint-André et d'un hôtel particulier, rue Jean-Jacques Rousseau. Un goûter chez l'habitant a été offert à l'issue de la visite privée.

2 circuits en centre-ville :

N°1 : Du Moulin du Milieu à l'église Saint-André, avec visite de la chapelle-école.

N°2 : De la place de la Brèche à l'Hôtel Arnauld, avec visite de l'Hôtel Arnauld.

6 visites guidées de septembre à novembre 2022.

8-10 participants par visite.

La 1ère visite a été le lancement de l'opération pour les Journées européennes du patrimoine et les Journées nationales de l'architecture.



Place de la Brèche

Avec l'historien Daniel Courant



Hôtel Arnauld, cour intérieure

3-2-13-3 Lutter contre les violences faites aux femmes

Dans le cadre de la Journée internationale des violences faites aux femmes, le 23 novembre 2022, "Arrêtons les violences !" ateliers-débats sur les violences sexuelles et sexistes faites aux femmes. Au cours des interventions ont été évoqué la qualité d'écoute et la posture bienveillante des professionnels dans le champ du handicap : dépistage des situations de violences, réactions des professionnels, accompagnement, formation des professionnels.

Partenariat : EPCNPH de NIORT 10-12 rue du Commandant l'Herminier
- 79 000 NIORT www.epcnph-ateliersniortais.fr

“Les inégalités et les violences faites aux femmes” du 24 novembre au 2 décembre, à l’Hôtel de Ville, une exposition de photographies réalisée par 40 jeunes en service civique dans le cadre d’une action partenariale entre UNIS-CITE, le CIDFF 79, le Planning familial et la radio D4B.



Je t'aime moi non plus © Mélanie Chevallier et Lolie Rosier



3-3 Axe 3 de la charte : Pour une ville accueillante et coopérante

En développant les soutiens et les partenariats entre les services municipaux et les acteurs associatifs, économiques ou institutionnels ayant des pratiques inclusives.

3-3-1 Faire connaître les situations de handicap

Animation de la mallette pédagogique de l'accessibilité

Rappel du contexte :

La mallette pédagogique de sensibilisation aux situations de handicap destinée au jeune public, est le résultat d'un travail collaboratif entre la mission accessibilité-inclusion, le service animation de la DE et les étudiants en Master 2 IPHD. Elle a pour objectif de faire évoluer les regards en réduisant les préjugés, les appréhensions, les peurs et faciliter l'inclusion des ESH au sein de l'école. Elle permet de partager des activités, des moments ludiques ensemble entre personnes valides et personnes en difficultés au-delà des différences.

Bilan 2022, *annexe 14*

Au cours des 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2 équipes de 2 volontaires ont réalisé 28 sensibilisations dans 8 écoles avec un total de 336 participant.es.

- Exemples d'activités proposées ; vidéo d'animations Vinz et Lou suivi de débats, cécifoot, parcours à l'aveugle, jeux de mimes, de



téléphone arabe avec les casques anti-bruit, dominos tactiles, lotos des odeurs...

- Matériel de la mallette utilisé : livres (braille, LSF, autisme...), poids pour les poignets et chevilles, lunettes (vision floue, rétrécie, 1 œil sur 2), feu sonore, casques anti-bruit, dominos tactiles, loto des odeurs...)
- Lors d'une séance exceptionnelle ; goûter à l'aveugle et intervention de la secrétaire des chiens guide d'aveugle.



3-3-2 Développer les partenariats

3.3.2.1 Avec les acteurs de la santé sur le territoire

3.3.2.1.1 La semaine des petits déjeuners

Le service restauration a proposé un petit déjeuner équilibré et gratuit aux enfants et parents (sur inscription) pendant une semaine sur les 3 écoles primaires du REP et les 4 écoles maternelles et élémentaires du quartier Pontreau Colline Saint André du 21 au 25 novembre 2022 (sauf le mercredi).

L'Education Nationale a souhaité apporter son soutien financier à ce projet et permettre aux écoles maternelles de quartiers prioritaires d'en profiter également.

Cette action porte le logo « Niort Ville active du PNNS » (Programme National Nutrition Santé) et s'inscrit parfaitement dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, encourageant notamment la distribution de petits déjeuners sur les écoles primaires situées dans les territoires à fortes difficultés sociales.

Les 1 185 enfants scolarisés dans le 1er degré sur les quartiers prioritaires ont eu accès en classe à des ateliers autour de l'éducation à l'alimentation. La majorité d'entre eux ont profité des petits déjeuners de qualité servis pendant cette semaine. *(Annexe 15 flyer)*

3.3.2.1.2 Le contrat local de santé (CLS)

- **Rappel du contexte**

Le CLS du Niortais, a été signé le 3 décembre 2018 pour la période 2019-2023. Il a pour objectif de développer l'accès à la santé pour tous et de renforcer le maillage de l'offre de services de manière cohérente sur le territoire du Niortais, en matière de soins et de prévention. Le terme de santé doit être entendu au sens de l'OMS (Organisation mondiale pour la santé) la **santé comprend le bien-être physique, mental et social, et elle est un droit fondamental.**

Le CLS est un dispositif partenarial dans lequel Niort Agglo tient le rôle d'animateur, de facilitateur de projets, en liens avec les autres signataires institutions et associations locales : l'Etat, l'Agence Régionale

de Santé, le Conseil Départemental, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et le Centre Hospitalier de Niort. Le programme d'actions sur cinq ans, ambitionne de mettre sur pied des actions concrètes pour tendre vers davantage d'égalité face à la prévention et aux soins.

La mission accessibilité inclusion participe aux travaux du CLS et est membre du comité technique.

- **Bilan des réalisations 2022**

Chaque partenaire selon ses compétences est impliqué dans la réalisation d'actions programmées pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé que ce soit dans les volets accès aux soins et aux droits, à la préservation de l'autonomie, la petite enfance, ou à la santé des jeunes, santé mentale, santé environnementale. L'action réalisée le 5 mars « mieux manger mieux être » avec le partenariat Ville de Niort et le Centre hospitalier a été souligné. *(Détails annexe 16)*

Un référentiel d'évaluation du CLS doit être élaboré pour 2023, afin de guider la reconduction du CLS, en identifiant les activités à poursuivre, à arrêter ou à réorienter. Les indicateurs pouvant être collectés par les partenaires ont fait l'objet d'échanges animés entre les partenaires.

(Détails annexe 17)

3.3.2.1.3 Le conseil local de santé mental (CLSM)

La santé mentale fait naturellement partie des sujets prioritaires du CLS. La santé mentale est entendue ici comme une composante importante de notre santé, qui va au-delà de l'absence de troubles mentaux. On peut la représenter comme allant du bien-être psychologique au

handicap psychique, en passant par la souffrance psychosociale (stress, anxiété etc.).

Le CLSM du Niortais est l'outil du CLS pour travailler sur la santé mentale. Il servira à développer la concertation entre l'hôpital, les collectivités, les acteurs publics et associatifs locaux, sur la promotion du bien-être psychologique, le repérage des difficultés psychiques, l'accès aux droits et aux soins pour les personnes en situation de handicap psychique, au logement, à l'insertion professionnelle, à la culture, à l'éducation thérapeutique ou encore l'aide aux aidants. Ceci dans l'objectif de participer à faire de notre territoire un lieu de vie plus inclusif et favorable à une bonne santé mentale.

Ce CLSM concerne les 40 communes de l'agglomération niortaise. L'un des axes prioritaires du CLS 2019-2023 piloté par Niort Agglo est la santé mentale. L'action phare dans ce domaine est la mise en place d'un CLSM à l'échelle de la communauté d'agglomération du Niortais. Il est co-présidé par Niort Agglo, le Centre hospitalier et l'Unafam.

En 2021, l'enquête adressée à tous les acteurs, professionnels, bénévoles, élus, qui travaillent au contact de la population du Niortais a permis de réaliser un 1er diagnostic des besoins. Elle a été complétée par des entretiens qualitatifs et par une étude de l'existant.

Au cours de l'année les 4 groupes de travail de concertation partenariale sont mis en place. Ils se sont réunis 3 fois chacun ; 10 actions prioritaires ont été déterminées :

Groupe 1 : Promouvoir le bien-être et les facteurs protecteurs.

Groupe 2 : Coordination entre les acteurs du territoire.

Groupe 3 : Repérage, « aller vers » des populations spécifiques.

Groupe 4 : Information sur le handicap pour prévenir la stigmatisation.

La chargée de mission accessibilité inclusion participe aux réunions des groupes 2 et 4.

En annexe 18, la synthèse des travaux présentée avec le diaporama de l'assemblée plénière du 4 octobre.

Remarque : Céline Mougard, Coordinatrice du Contrat Local de Santé du Niortais et du Conseil Local de Santé Mentale quitte ses fonctions au 31 décembre.

3.3.2.1.4 Partenariat avec le Centre Hospitalier de Niort

Mieux manger, mieux être : une journée de lutte contre l'obésité

Le samedi 5 mars, à Port Boinot, à L'Ilot Sauvage, dans le cadre de la journée mondiale de l'obésité, la Ville de Niort et le Centre hospitalier proposent une journée d'animations et de sensibilisation à la diététique et au sport pour tous, sous le parrainage de **David Seguin**, Chef du restaurant L'Adress à Bessines.

En cuisine dès 7h30, les agents volontaires de la Ville et du Centre hospitalier valides et ou reconnus en situation de handicap, se sont mobilisés. 4 équipes constituées de 2 professionnels de la restauration et de 2 non-professionnels pour préparer : entrée, plat principal, dessert, plat végétarien. Chaque participant a eu un prix remis par un jury constitué de chefs locaux et de représentants de la Ville et du Centre hospitalier.

A partir de 11h, ouverture de la manifestation au public avec un programme d'animations jusqu'à 16h articulé autour de 2 axes :

Mieux manger : les bienfaits d'une alimentation équilibrée

- **11h – 13h : conseils diététiques et démonstrations avec des diététiciens et des cuisiniers thérapeutes :**
 - Atelier « Les produits de saisons »
 - Atelier « Un repas équilibré en 30 mn »
- **11h30 - dégustation de plats cuisinés** durant la matinée avec des produits frais et locaux dans le cadre d'ateliers culinaires.

Bouger au quotidien : du sport pour rester en forme

Des professionnels de la santé bien-être proposent des ateliers « activité physique et mise en forme ». Ils donnent des conseils d'activités et de mouvements à réaliser au quotidien, chez soi, au travail ou partout ailleurs pour préserver sa santé.

- 11h - 13h : **séance de réveil musculaire** à pratiquer au quotidien avec Stéphane Franchi, éducateur sportif et chargé de mission au CCAS
- 11h30 – 12h15 et de 13h – 13h45 : **initiation au yoga sur chaise**, avec Claire Khouchef, professeur de Yin yoga et de Yoga nidra
- 14h – 16h : **découverte du parcours trail « Belle île »** (1 km, accessible à tous) créé par l'Office de tourisme et le Comité départemental handisport 79. Initiation au Nordic yoga avec Nathalie Hay, animatrice athlé-santé. (20 personnes)

- 15h – 15h30 et de 15h30 – 16h : **séance de mise en forme avec poids et élastiques** par Christophe Castelin, éducateur sportif spécialisé dans les métiers de la forme et animation de « Niort en forme »

De 14h à 15h Table ronde - « **Mieux manger, mieux être** », animée par Périne Devinck, directrice de l'APA d'Age de Niort, Centre d'activités physiques adaptées. Avec les interventions de :

- Ludovic Mercier, cuisiner thérapeute au Logis des Francs à Cherveux
- Christophe Castelin, éducateur sportif spécialisé dans les métiers de la forme et animation de « Niort en forme ».
- Stéphane Franchi, éducateur sportif à la Ville de Niort.
- Guillaume Lucas, cardiologue au Centre hospitalier.

Exposition

Toute la journée, visite de l'exposition « Différent comme tout le monde », constituée du témoignage et de photos d'agents en situation de handicap de la Ville de Niort.

(Annexes 19 flyer grand public et 19-1 agents)

Plus de 800 personnes ont participé à cette journée.

Suite de cette journée

Les services de restauration CH et Ville de Niort se rencontrent pour des échanges de pratiques.

Ludovic Mercier, cuisinier thérapeute au Logis des Francs de Cherveux inscrit dans son catalogue de formation l'animation d'ateliers « Cuisiner des produits de saison en 30 mn au micro-ondes ». (*Plusieurs interventions, auprès du personnel d'entreprises, de programmer sur 2023*).

David Seguin intervient auprès des professionnels de la restauration du CH avec pour objectif la présentation des plats.

3.3.2.2 Avec les acteurs du développement durable

NIORT DURABLE 2030 : Une Feuille de route niortaise vers les ODD qui ambitionne une ville solidaire aux pratiques inclusives. Après un diagnostic de territoire, ces 17 ODD ont été traduits en 8 défis niortais et déclinés en 140 actions. Cette feuille de route a été coconstruite avec 150 acteurs, dont une large participation des partenaires de l'inclusion. Lors de la séance du Conseil municipal du 25 novembre 2019, la Feuille de route niortaise vers les ODD a été adoptée à l'unanimité.

Environ 30 actions par an sont lancées pour atteindre une centaine en 2023.

Parmi les 8 défis niortais, le défi 7 a pour objet « Une ville solidaire aux pratiques inclusives qui donne les mêmes chances à tous et renforce les liens pour ne laisser personne de côté » qui contribue notamment à l'ODD 10 relatif à la réduction des inégalités.

Les 8 défis ont été classés en 4 thématiques.

Objectifs stratégiques

- Permettre l'inclusion de tous.
Sous-objectif 7.1.1 - Changer le regard sur les différences.
Sous-objectif 7.1.2 - Rendre la Ville plus accessible.
Sous-objectif 7.1.3 - Favoriser la réussite scolaire et l'accueil pour tous.
- Tendre vers l'égalité femmes- hommes et mettre fin à toutes les formes de discrimination.
- Permettre l'accès aux ressources et services essentiels pour tous, pour ne pas laisser de côté les plus vulnérables et les plus isolés.
- Renforcer le lien social pour lutter contre l'individualisme et promouvoir les valeurs de respect et de solidarité.

Cibles chiffrées pour 2030 :

- Rendre la Ville 100% accessible en 2030 pour tous.
- Faire progresser 100 % des indicateurs d'égalité femmes-hommes.
- Zéro inégalité de revenus femmes-hommes.

Cibles chiffrées pour 2024

- Ad'AP 100% réalisé à horizon 2024 (ERP et IOP du patrimoine de la ville)
- Mise à disposition du public la liste des ERP sur le territoire de la commune ayant réalisé un agenda d'accessibilité programmé ou déposé une attestation d'accessibilité.

La mission accessibilité-inclusion est sollicitée pour contribuer à la thématique « Développer la solidarité et la cohésion sociale ». En 2022, elle participe aux ateliers de l'action 4.3.3.1 concernant la communication numérique responsable.

3.3.2.2 Avec les acteurs de la biodiversité

L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Niort s'est donné comme double objectif une très large sensibilisation du grand public, et l'expérimentation de nouvelles animations afin de toucher un plus large public.

C'est pourquoi **une animation « Nature pour tous »** a été rajoutée au programme de l'ABC en cours d'exécution ; cette animation a été organisée suite à des demandes auprès de la chargée de mission « accessibilité-inclusion » de la Ville de Niort, par les membres de la CCA.

Le besoin de sortie en nature, sur des parcours accessibles, est une demande récurrente.

La tenue d'une CCA le 13 septembre 2022 a permis de combiner la découverte d'un nouvel équipement public, l'office de tourisme, où était présentées plusieurs expositions réalisées pour l'ABC 2021, avec une sortie nature accessible aux abords de l'Office de tourisme.



Pour cette animation, le GODS avait préparé un parcours spécifique « Découverte du milieu naturel et des oiseaux » autour du bâtiment. Munis d'amplificateurs de sons et de jumelles les membres de la CCA ont été très attentifs aux consignes et informations données par Romain, l'animateur. Les questions ont été nombreuses. A la fin de l'après-midi chacun reconnaissait le chant du Martin pêcheur et le monde des libellules n'avait presque plus de secrets. (*Annexe 6 Compte-rendu de la CCA du 13 septembre*)



Côté GODS, cette animation a été prolongée d'une formation spécifique « animation accessible » pour l'animateur nature. Ces deux actions conjointes ont permis une prise de conscience sur notamment l'accessibilité des documents de communication, et une réflexion est menée en interne pour pérenniser et étendre ce type d'animations très inclusives ; des réflexes ont été adoptés au sein de l'association pour ouvrir la découverte de la nature à tous les publics.

3.3.2.3 Pour la participation aux événements de sensibilisation

3.3.2.3.1 Journée mondiale de l'autisme : le 2 avril

L'association départementale **Autisme Deux-Sèvres** renouvelle sa participation à l'opération nationale de sensibilisation "La France en bleu" qui se déroule, chaque 2 avril, dans le cadre de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

La façade de l'Hôtel de Ville a été illuminée en bleu dans la nuit du 2 au 3 avril en témoignage de soutien et solidarité aux personnes autistes.



3.3.2.3.2 Salon de L'ETP (Education thérapeutique du patient)

Le 1er salon de l'ETP est une action mise en œuvre par l'UTTEP79. L'Unité transversale territoriale d'éducation pour le patient a vu le jour en janvier 2021. Elle est rattachée au Groupement hospitalier de territoire des Deux-Sèvres (GHT 79). Sa mission est de mieux faire connaître l'ETP et dynamiser la démarche en Deux Sèvres.

Lors de la CCA du 7 juin, interventions de Gaëlle Tempéreau – Responsable administrative de l'UTEPP et de Sébastien Guitard - Patient ressource pour présenter la démarche et le salon (*Annexe 5 relevé de conclusions CCA du 7 juin*)

Objectifs du salon :

1. Sensibilisation des professionnels de santé et du grand public à l'Éducation thérapeutique du patient.
2. Communication de l'Offre en ETP sur les Deux Sèvres.

Caractéristiques

Organisation de l'événement sur un site "touristique" et attractif – Port Boinot.

Proposer un espace de présentation et d'échange pour chaque programme ETP et/ou structure en lien avec l'ETP.

Proposer des mini conférences de 15 min toutes les 45 min autour du thème de l'ETP :

Proposer un moment convivial pour faciliter les échanges.

Structures présentes : SSR Les terrasses, SSR le Logis des francs, ETP à Dom 86, Ide Asalée, Le grand Feu, Maison sport santé, dispositif Pep's, CH Niort ; stomathérapie, cardiologie, rhumatologie, dialyse, asthme et diabète pédiatrie, sclérose en plaque, Diététique...

Le 29 septembre 2022 de 17h à 21h, 500 personnes ont été accueillies sur le salon.

3.3.2.4 Avec les associations

- La Ville maintient son partenariat avec **Unis Cités**, association ayant pour objet d'animer et de développer des programmes de service civique pour les jeunes de 16 à 25 ans. La mission principale du programme Famille en harmonie est d'agir pour l'inclusion des PSH. Les jeunes volontaires offrent un temps de répit aux aidants en accompagnant les PSH dans des



activités de loisirs et culturelles à domicile et à l'extérieur ; promenades, courses, jeux de société, lectures à haute voix, cuisine... 6 personnes de 14 à 60 ans avec handicap moteur et ou mental ont bénéficié de ce dispositif. Par binôme, les jeunes accompagnent 1 à 3 bénéficiaires par semaine sur des temps de 1h30 à 2 heures. 84 visites réalisées.

La mission accessibilité inclusion intervient aux comités de pilotage des 8 février et 31 mai. Le 15 juin, elle participe au jury tremplin et à la cérémonie de clôture.



- **APF France Handicap**, notamment lors du spectacle réalisé dans le cadre du festival 5^{ème} saison.
- La Ville développe son partenariat avec **France Alzheimer 79 et le GEM TSA Pierre de Lune** notamment lors du Parcours Accueil accessibilité.
- Le 11 avril, la Chargée de mission accessibilité inclusion participe à la Journée mondiale « Vivre avec parkinson et agir » à Saint Gelais. Invitée par la Déléguée départementale **France Parkinson**, elle a pu s'entretenir avec La Déléguée nationale.

3.3.2.5 Avec les instituts médico-sociaux

La Conseillère municipale déléguée à l'accessibilité et à l'inclusion est Présidente du Conseil d'administration de l'EPCNPH.

La Chargée de mission accessibilité-inclusion participe aux travaux du conseil d'administration.

Le 29 septembre, lors de la journée Portes ouvertes elles ont rencontré les partenaires et les travailleurs dans leur milieu quotidien.

3.3.2.6 Avec l'office de tourisme Niort –Marais poitevin

Dans le guide pratique 2022, le pictogramme « Accès handicapés » valorise les ERP déclarés accessibles dans les publications de l'Office de tourisme.



3-3-3 Soutien des services municipaux et des acteurs associatifs, ou institutionnels ayant des pratiques inclusives.

- **Participation à la cellule canicule.**

Lorsque la Préfecture active le niveau alerte canicule, la Ville de Niort met en place sa cellule canicule. Les 1 700 usagers niortais, de plus de

80 ans et PSH reconnues comme fragiles, inscrits sur le registre canicule de la Ville (actualisé annuellement) sont alors alertés par SMS. Dans un second temps, tous sont appelés par les agents volontaires issus de différents services qui se relaient. Les agents s'assurent que les personnes vont bien et connaissent les bons gestes pour se protéger de la chaleur. La conversation dure entre 3 et 7 minutes. Les questions permettent aux agents formés préalablement, de détecter un problème et d'assurer un soutien de proximité. Quand une personne ne répond pas, sa famille est appelée pour vérifier qu'elle est bien présente chez elle. Si c'est le cas, des agents de la Ville, du CCAS ou de l'association de la protection civile 79 se déplacent à domicile. En cas d'incident plus grave, les secours sont déclenchés.

La mission accessibilité inclusion réalise les appels dans le cadre de la cellule canicule activée du 16 au 18 juin et du 9 au 12 août.



- Participation au festival « **La 5^{ème} saison** » Co-construit avec les communes de Niort Agglo. Au programme du festival "La 5ème Saison" : du théâtre, de la musique, de la danse et des arts du cirque, et aussi des conférences, expositions et des ateliers d'écriture. **Le mercredi 22 juin** en partenariat avec APF France handicap la mission accessibilité inclusion participe au spectacle « **Ma montagne** » réalisé par la Compagnie La Baleine Cargo de la Rochelle. Quatre comédiens, dont un comédien sourd et un comédien en fauteuil, se retrouvent autour d'une histoire de naissance et s'aperçoivent qu'au-delà des différences, la rencontre est avant tout une histoire humaine, d'expériences vécues, peu importe les contextes. Ma Montagne c'est aussi une installation plastique sonorisée de 20 fauteuils roulants et un spectacle en déambulation écrit par Françoise Guillaumond à partir de témoignages. Le spectacle explore le regard porté sur la différence sous la forme d'une docu-fiction. 300 spectateurs partis de la place de l'Hôtel de ville ont déambulé derrière les artistes rue de l'Hôtel de ville et se sont installés sur le parvis des Halles pour assister au final.



- **Intervention auprès des personnes vulnérables** ; le CCAS, dans le cadre de son réseau de convivialité auprès des seniors est de plus en plus sollicité pour aider à l'utilisation du smartphone ou à naviguer sur Internet. Un partenariat a été signé avec Unis Cité. 20 personnes âgées bénéficient d'un accompagnement numérique à domicile réalisé par 8 jeunes volontaires en service civique.

4 L'activité de la SCDA et de la commission communale d'accessibilité

4-1 Préambule

Les arrêtés préfectoraux du 14 novembre 2022 (*Annexe 20*) portent organisation de la Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA), des sous-commissions spécialisées, des commissions d'arrondissement et des commissions communales.

La CCDSA est présidée par le Préfet qui nomme ses membres Elle a pour rôle :

- Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP
- Accessibilité aux PSH

6 sous-commissions spécialisées de la CCDSA sont créées dont la **sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées (SCDA)**.

4-2 Composition et rôle de la SCDA

Elle est présidée par le directeur départemental des territoires ou son représentant.

Les représentants des associations de personnes handicapées sont membres avec voix délibérative

- Titulaires : APF, FNATH, AVH, et FMH
- Suppléant : l'ADAPEI.

Elle a notamment compétence pour statuer sur les demandes de dérogation et les visites de réception relatives à l'ouverture des ERP ou IOP de 1^{ère} catégorie pour lesquelles les travaux préalables n'ont pas fait l'objet d'un permis de construire. Elle a compétence pour statuer sur les dérogations relatives à l'accessibilité aux PSH et aux PMR de la voirie et des espaces publics.

En tant que besoin, un groupe de visite est chargé d'effectuer les visites relatives aux ERP mentionnés ci-dessus. Un rapport de visite est établi par la DDT et présenté aux membres de la SCDA afin de lui permettre de délibérer.

4-3 Composition et rôle de la commission communale d'accessibilité

Dans chaque commune, une commission communale d'accessibilité est créée dont les avis ont valeur d'avis de la commission départementale de sécurité et d'accessibilité.

Cette commission a compétence pour donner son avis sur les questions relatives à l'ouverture du public des ERP ou IOP de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} catégorie pour lesquelles les travaux préalables à l'ouverture n'ont pas fait l'objet d'un permis de construire.

Elle est présidée par le maire ou un représentant désigné par lui.
Elle est composée du représentant de la DDT et en fonction des affaires traitées des représentants des services de l'Etat, membres de la CCDSA.

Les représentants des associations de personnes handicapées, de personnes âgées ou de parents de mineurs handicapés (membres de la CCDSA) sont membres à titre consultatif.

4-4 Activités 2022

Au total sur l'année, des dossiers autorisation de travaux + permis de construire (AT + PC) :

42 ont obtenu des avis favorables dont 5 avec des dérogations à l'accessibilité.

4 ont eu un avis défavorable

1 avis favorable pour une IOP

- **Les commissions communales, départementales de sécurité et d'accessibilité ont effectué 91 visites d'ERP**

Commissions communales de sécurité et commissions communales d'accessibilité :

Les établissements ci-dessous ont obtenu un **avis favorable** à la réception des travaux :

- Maison de quartier – Centre socio culturel de Saint Florent « Les chemins blancs », 189 Avenue Saint Jean d'Angély – types L et R de 3ème catégorie – (visite périodique + réception des travaux des AT aménagement de la

- médiathèque, transformation d'une issue de secours d'1 unité de passage en une issue de 2 unités de passage)
- La Compagnie du lit, 21 rue Robert Turgot - visite d'ouverture et réaménagement du magasin Optical Center en magasin de vente de literie - (groupement d'établissements comprenant le magasin CASA) – Type M de 3ème catégorie.
 - Restaurant, bar, salle de danse, salle de jeux « La détente » 109 rue de l'aérodrome (visite périodique + réception de l'AT : changement d'activité, l'espace bowling est transformé en salle de danse – types N et P de 3ème catégorie.
 - « MH cuisines », 13 rue Jean Couzinet – Groupement d'Etablissements comprenant le Magasin « KLO » - type M de 3ème catégorie (visite pour ouverture – AT : aménagement d'un magasin de vente de meubles de cuisine, dressing, ...).
 - Carrefour market, 80 avenue Saint Jean d'Angély - type M de 2ème catégorie – (visite périodique + réception des travaux : modification de l'aire d'accueil, remplacement du SSI et reclassement de l'établissement).
 - Lycée Thomas Jean Main, 39 rue du coteau Saint Hubert – type R de 3ème catégorie pour le bâtiment externat + type R de 4ème catégorie pour le bâtiment internat – (visite périodique + réception de l'AT : réaménagement de la salle de lancement de la blanchisserie au RDC du Bâtiment A et agrandissement de la salle de cour n° 12 R + 1 bâtiment A).
 - Salle polyvalente du Patronage laïque, 40 rue de la Terraudière – type L de 3ème catégorie – (visite périodique + réception des travaux de l'AT : travaux de mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP).

- « Del Arte » restaurant, 600 avenue de Paris – visite de réception de travaux : réaménagement du restaurant – type N de 4ème catégorie.
- Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle « Le Grand feu », 74 rue de la verrerie, type U de 3ème catégorie (visite périodique + réception des travaux : réaménagement partiel du service ortho-prothèse et installation d'une véranda « zone fumeur »).
- Maison départementale de l'enfance « La Tiffardière » – visite périodique + réception de travaux des AT :
 - Bâtiment K - transformation d'un logement de fonction en hébergement pour jeunes enfants en difficulté familiale – type Rh de 5ème catégorie
 - Bâtiment D – extension du bureau éducateur avec suppression d'une chambre sur le 1er étage – type Rh de 5ème catégorie.
 - Bâtiment B – aménagement d'un bureau dans une ancienne salle de jeux/salle de réunion – types L et W de 5ème catégorie.
- Lycée Paul Guérin, bâtiment 12, réfectoire, 19 rue des fiefs, visite de réception de travaux : réfection de la cuisine – type N de 3ème catégorie.
- CSC de Sainte Pezenne, 40 rue du côteau Saint Hubert – visite périodique + réception de l'AT : agrandissement de la salle d'activité – types L et R de 4ème catégorie.
- « Le Maestro » restaurant – vente à emporter, 7 rue de la gare visite de contrôle – type N de 5ème catégorie.
- Lycée Jean Macé, 20 rue Gustave Eiffel, visite périodique + réception des travaux de l'AT : création d'une salle des

professeurs au R + 1 en lieu et place de la réserve musique et d'un local pour baie informatique au RDC – types R et N de 2ème catégorie.

- Intersport Outlet (ex. KLO), 9 rue Jean Couzinet (cellule n° 1) – ouverture – Groupement d'établissement comprenant une cellule n° 2 non affectée + cellule n°3 (MH CUISINES) – type M de 3ème catégorie.
- Collège Rabelais, 107 route de Coulonges – visite périodique + réception des travaux du PC/AT : mise en place d'un bloc modulaire à usage d'entrée pour le restaurant scolaire en attente de la construction définitive d'un bâtiment et création d'une rampe fixe au niveau des accès des bâtiments C et D – types R et N de 3ème catégorie.
- Lycée de la Venise verte, 71 rue Laurent Bonnevey – visite périodique + réception des travaux des AT types R et N de 3ème catégorie :
 - Amélioration des conditions d'accessibilité sur les différents bâtiments du lycée.
 - Création de sanitaires PMR au 1er étage du bâtiment sciences physiques et au 1er étage du bâtiment externat.
 - Réhabilitation d'un bloc sanitaire au 1er étage du bâtiment externat.
 - Modification de cloisonnement entre la salle n°10 (théâtre et musique) et la salle n° 11 (salle TV) du bâtiment H (maison des lycéens).
 - Création d'un local ménage au R + 2 du bâtiment A (externat).

- Réaménagement des sanitaires du bâtiment C externat (2ème étage).
- Création d'un sanitaire PMR du bâtiment C externat (2ème étage).
- Réhabilitation des laboratoires de langues, bâtiment A (externat).
- Modification de 2 salles de classe au RDC.
- Modification de 2 salles de classe et 1 salle des professeurs au R + 1.
- Polyclinique Inkermann, 84 route d'Aiffres, type U de 2ème catégorie visite périodique + réception des travaux des AT :
 - Réaménagement du RDC haut du service des urgences « Upatou » avec 9 boxes de service transit et 4 lits et portes.
 - Remplacement d'un monte-handicapés mécanique hors service par un ouvrage béton, rampe d'accès pour PMR et création d'un cheminement piétons en résine, remise aux normes des places de parking.
 - Rénovation de l'alarme incendie.
 - Aménagement intérieur (peinture, revêtements de sol, faux plafonds) et changement de destination de certains locaux (chambres transformées en bureaux de consultations de jour.
 - Rénovation partielle des chambres d'un service de chirurgie au R+3, 13 chambres sont impactées – 1 chambre sur les 13 rénovées sera adaptée aux personnes handicapées.
- Salle de sport de Pissardant, rue de Pissardant, type X de 3ème catégorie, visite périodique + réception de l'AT :

réaménagement et travaux de mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP.

Les établissements ci-dessous ont obtenu **un avis défavorable** entraîné leur fermeture :

- « Le Maestro » restaurant – vente à emporter, 7 rue de la gare visite de contrôle – type N de 5ème catégorie.
- « Top top food » restaurant – vente à emporter, 14 rue Gambetta – visite inopinée - type N de 5ème catégorie.

• **Sous-Commissions Départementale de sécurité incendie et d'accessibilité** : l'établissement ci-dessous a obtenu un avis favorable à la réception des travaux :

- Salle Avron du Moulin du Roc, 9 Boulevard Main, types L, S, T et N de 1ère catégorie (visite de réception de travaux : aménagement de la salle.

5- L'activité de la Commission communale pour l'accessibilité (CCA)

5-1 Composition et rôle

Article L2143-3 du code général des Collectivités territoriales.

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000039784305/

Les membres de la CCA sont nommés par M. le Maire.

Cette commission présidée par le Maire ou son représentant désigné dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics.

Elle établit un rapport annuel.

Elle tient à jour la liste des ERP situés sur le territoire communal ayant élaboré un Ad'AP et ceux ayant transmis une attestation d'accessibilité

Elle est composée de représentants :

- De la commune, des acteurs économiques et d'autres usagers de la ville.
- D'associations ou organismes de personnes en situation de handicap ; tous types de handicaps - notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique – et les personnes âgées.
(Annexe 21- arrêté du 26 septembre 2022).

5-2 Activités 2022

5 réunions de la Commission communale pour l'accessibilité ont été programmées au cours de l'année (Voir les comptes rendus complets en annexes).

- 3 mars *(annexe 9)*
- 7 juin *(annexe 5)*
- 22 juin à l'Agglo ; préparation du renouvellement de contrat de délégation service public transport *(annexe 22 diaporama de présentation et annexe 23 relevé de prise de notes)*
- 13 septembre *(annexe 6)*

- 15 novembre (*annexe 8*)

Les réunions sont animées avec de nombreux échanges.

6- Autres activités de la mission

6-1 Faciliter l'accès aux équipements publics

Rappel du contexte :

En novembre 2021, un membre de l'ACGA 79 s'est vu refusé l'accès à la [piscine de Pré Leroy](#) pour son chien guide d'aveugle. S'en est suivi une réunion à l'Agglo avec les représentants de l'ACGA 79, les élus et services concernés puis une visite sur site le 16 décembre où des possibilités d'aménagement ont été évoquées.

Le 9 février 2022, l'Educatrice de chien guide d'Angers et les membres de l'ACGA 79, ont pu réaliser un test à la piscine.

Les 2 possibilités d'aménagement vues le 16 décembre ont été examinées. Après 1h30 de test l'emplacement 1 à proximité de l'accueil avec peu de passage, excepté le personnel technique est validé.

Les membres de l'ACGA vont reprendre contact avec vous pour réaliser une visite « de reconnaissance » des lieux de baignade et refaire le test avec leurs chiennes pour créer « une habitude » pour la sortie piscine.

(Détails en annexe 24)

Remarque : des personnes TSA ont été signalé à la mission accessibilité-inclusion des difficultés d'accès à la [médiathèque Pierre Moinot](#), des rendez-vous avec les interlocuteurs concernés sont en cours

6-2 Protection des données et fracture numérique

PSH et protection des données personnelles est un des volets de la nouvelle convention FIPHFP. *(En annexe 25, diaporama du 22 juillet).*

La mission accessibilité inclusion programme une réunion de coordination début 2023 avec le Délégué à la protection des données et la Chargée de mission handicap de la DRH pour :

- Lutter contre la fracture numérique au sein des agents de la collectivité en mettant en place des outils de sensibilisation généralisée sur la protection des données.
- Mettre en place des outil(s) de mise en œuvre de « l'inclusion numérique » dans les démarches administratives et accompagner tous les usagers.
- Mettre au point des actions dans le cadre du mois du numérique en octobre.

7- Perspectives d'avenir

- Organisation d'actions de sensibilisation.
- Participation aux évènements organisés par les partenaires.
- Signature de la Charte Autisme Friendly *(concerne les TSA)*.
- Aller vers une mobilité plus inclusive en mettant à disposition des usagers une information claire et simple sur l'accessibilité des ERP et IOP et un calculateur d'itinéraires accessible adapté aux déplacements des personnes à autonomie restreinte.
- Informer sur les outils de lutte contre la fracture numérique.
- Assurer la fin du suivi Ad'AP *(échéance fin 2024)*.

Remarques :

Point de vigilance à prendre en compte. ; la représentativité des acteurs de la CCA (*suite à la crise sanitaire plusieurs représentants actifs d'associations sont à bout de souffle*).

En 2023, la Ville de Niort souhaite donner une nouvelle impulsion à cette mission avec la mutualisation à l'Agglo et la coordination de projets autour des ODD dans une nouvelle unité en cours de détermination « unité transversale chargée de la planification écologique et du pilotage du développement durable ».

8- Glossaire

SIGLES	SIGNIFICATION
Ad'AP	A genda d' accessibilité p rogrammé
ADAPEI	A ssociation d épartementale des a mis et p arents d' e nfants i nadaptés
AESH	A ccompagnant des é lèves en s ituation de h andicap
AFNOR	A ssociation f rançaise de n ormalisation
AFPA	A ssociation pour la f ormation p rofessionnelle des a dultes
APF	A ssociation des p aralysés de F rance, France handicap
APS	A ccueil p éri s colaire
AT	A utorisation de t ravaux
AVH	A ssociation V alentin H aüy
AVS	A uxiliaire de v ie s colaire
CAN	C ommunauté d' A gglomération du N iortais
CCA	C ommission c ommunale pour l' a ccessibilité

CCAS	C entre c ommunal d' a ction s ociale
CCDSA	C ommission c onsultative d épartementale d e s écurité et d' a ccessibilité
CSC	C entre s ocio c ulturel
CMI	C arte m obilité i nclusion
CMP	C entre m édico p sychologique
DDT	D irection d épartementale des t erritoires
DDCSPP	D irection d épartementale de la c ohésion s ociale et de la p rotection des p opulations
DSDEN	D irection des s ervices d épartementaux de l' E ducation N ationale
EA	E ntreprise a daptée
EHPAD	E tablissements d' h ébergement pour p ersonnes â gées d épendantes
ERP	E tablissement r ecavant du p ublic
ESAT	E tablissement et s ervice d' a ide par le t ravail
ESH	E lève en s ituation de h andicap
ESS	E quipe de s uivi de s colarisation
ETP	E quivalent t emps p lein
FIPHFP	F onds d' i nsertion des p ersonnes h andicapées dans la f onction p ublique
FMH	F édération des m alades h andicapés
FNATH	F édération n ationale des a ccidentés et t ravailleurs h andicapés
GEM	G roupe d' e ntraide m utuelle
GPA	G roupement p luri a ssociatif
IME	I nstitut m édico e ducatif
ITEP	I nstitut t hérapeutique, e ducatif et p édagogique
IOP	I nstallation o uverte au p ublic
IPHD	I nclusion et p articipation h andicap, d ifficultés, d épendance

MDPH	M aison d épartementale pour les p ersonnes h andicapées
ODD	O bjectif de d éveloppement d urable
PAS	P rotocole d' a ccueil s pécifique
PC	P ermis de c onstruire
PCH	P restation de c ompensation du h andicap
PMR	P ersonne à m obilité r éduite
PSH	P ersonne en s ituation de h andicap
RQTH	R econnaissance de la q ualité de t ravailleur h andicapé
SCDA	S ous- c ommission d épartementale pour l' a ccessibilité aux personnes handicapées
SPIP	S ervice p énitencier d' i nsertion et de p robation
TSA	T rouble du s pectre a utistique
UEM	U nité d' e nseignement en m aternelle
ULIS	U nité l ocalisée pour l' i nclusion s colaire
UNAFAM	U nion n ationale de f amilles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
UNAPEI	Union nationale des associations des parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis – les Papillons blancs

9- Annexes

- 1 Délibération n°D2022-380.
- 2 Point d'étape Ad'AP au «31/12/2022
- 3 Parcours accueil accessibilité
- 4 Principaux travaux de mise en accessibilité 2022
- 5 CCA du 7 juin
- 6 CCA du 13 septembre

- 7 Délibération D 2022 - 482
- 8 CCA du 15 novembre
- 9 CCA du 3 mars
- 10 Projet signalétique pistes créatives
- 11 Guide de l'exercice du droit de vote
- 12 Article NR du 10/02/2022
- 13 Article NR d'octobre 2022
- 14 Bilan 2022 Unis Cité programme « Famille en Harmonie »
- 15 Flyer petits déjeuners
- 16 Flyer agents « Mieux manger, mieux-être »
- 17 CLS ; Référentiel d'évaluation
- 18 CLSM. Diaporama assemblée plénière
- 19 Programme grand public « Mieux manger, mieux-être »
- 20 Arrêtés préfectoraux
- 21 Arrêté municipal CCA
- 22 Diaporama préparation renouvellement DSP transport
- 23 CCA 22 juin
- 24 Accès piscine Pré Leroy
- 25 Diaporama protection des données

